



Industrie
Canada

Industry
Canada

Industrie Canada État des réalisations 2005-2006



**Mise en œuvre
de l'article 41 de la
*Loi sur les langues officielles***

Canada 

**INDUSTRIE CANADA
ÉTAT DES RÉALISATIONS**

**MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 41
DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES***

2005-2006

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web à l'adresse suivante : www.ic.gc.ca/fpublications.

On peut obtenir cette publication sur demande en médias substitués. Communiquer avec le Bureau de la coordination nationale, Communautés minoritaires de langue officielle, aux numéros indiqués ci-dessous.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, s'adresser également au :

Bureau de la coordination nationale
Communautés minoritaires de langue officielle
Direction générale des opérations et du financement des petites entreprises
Secteur des opérations
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 948-1558
Télécopieur : (613) 954-4074

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue lu70-1/1-2006
ISBN 0-662-49247-1
60027

Table des matières

Renseignements généraux	1
Préface	3
Principales réalisations en 2005-2006.....	5
1. Sensibilisation soutenue.....	8
1.1. Activités	8
1.2. Réalisations.....	8
1.3. Réalisations propres aux régions	11
2. Intensification des consultations	19
2.1. Activités	19
2.2. Réalisations.....	19
2.3. Réalisations propres aux régions	21
3. Communications	27
3.1. Activités	27
3.2. Réalisations.....	27
3.3. Réalisations propres aux régions	29

4. Coordination	35
4.1. Activités	35
4.2. Réalisations	35
4.3. Réalisations propres aux régions	37
5. Prestation de programmes et de services	41
5.1. Activités	41
5.2. Réalisations	41
5.3. Réalisations propres aux régions	44
6. Activités liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral	48
6.1. Activités	48
6.2. Réalisations	49
6.3. Réalisations propres aux régions	51
Webographie	54

Renseignements généraux

Ministre responsable

L'honorable Maxime Bernier

Responsables de la mise en œuvre de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles*

Sous-ministre

Richard Dicterni

Sous-ministre adjoint au Secteur des opérations et champion ministériel des langues officielles

Guy Bujold

Sous-ministre adjoint délégué au Secteur des opérations et co-champion ministériel des langues officielles

Rachel Larabie-LeSieur

Coordonnateur national responsable de la mise en œuvre de l'article 41

Julio Garasa

Coordonnateurs et conseillers régionaux

Région de l'Atlantique

Bruce Lyng, coordonnateur

Téléphone : (902) 566-7424

Télécopieur : (902) 566-6859

Courriel : lyng.bruce@ic.gc.ca

Adrien Poirier, conseiller

Téléphone : (506) 851-6513

Télécopieur : (506) 851-7444

Courriel : poirier.adrien@ic.gc.ca

Région du Québec

Michel Taillefer, coordonnateur

Téléphone : (819) 564-5540

Télécopieur : (819) 564-5541

Courriel : taillefer.michel@ic.gc.ca

Michel Hall, conseiller

Téléphone : (514) 283-4554

Télécopieur : (514) 283-5157

Courriel : hall.michel@ic.gc.ca

Région de l'Ontario

Allan Anderson, coordonnateur
Téléphone : (416) 954-5447
Télécopieur : (416) 954-1385
Courriel : anderson.allan@ic.gc.ca

Lise Beauchamp, conseillère
Téléphone : (905) 428-2887
Télécopieur : (416) 973-5067
Courriel : beauchamp-gauthier.lise@ic.gc.ca

FedNor

Linda Garand, coordonnatrice
Téléphone : (705) 670-6769
Télécopieur : (705) 670-6457
Courriel : garand.linda@ic.gc.ca

Région des Prairies et du Nord

Michel Loïselle, coordonnateur
Téléphone : (204) 984-8102
Télécopieur : (204) 670-6457
Courriel : loiselle.michel@ic.gc.ca

Nadine Lepage, conseillère (Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest)
Téléphone : (306) 975-6737
Télécopieur : (306) 975-6727
Courriel : lepage.nadine@ic.gc.ca

Sandra Douville, conseillère (Manitoba et Nunavut)
Téléphone : (204) 983-7850
Télécopieur : (204) 984-4329
Courriel : douville.sandra@ic.gc.ca

Marianne Tremblay, conseillère (Alberta)
Téléphone : (780) 495-4418
Télécopieur : (780) 495-4582
Courriel : tremblay.marianne@ic.gc.ca

Région du Pacifique

Jean-Pierre Roy, coordonnateur
Téléphone : (604) 666-1420
Télécopieur : (604) 666-8330
Courriel : roy.jean-pierre@ic.gc.ca

Jean Laberge, conseiller
Téléphone : (604) 666-1555
Télécopieur : (604) 666-8330
Courriel : laberge.jean@ic.gc.ca

Préface

Le présent *État des réalisations* présente les résultats des initiatives entreprises par Industrie Canada en 2005-2006 en vue de soutenir la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, qui énonce l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Il a été préparé conformément aux exigences énoncées par Patrimoine canadien.

Le travail d'Industrie Canada en matière d'appui au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire repose sur les réalisations des dernières années, particulièrement sous deux aspects : le processus consultatif, assorti d'un dialogue soutenu, que le Ministère a établi avec les communautés concernées, de même que le partenariat vigoureux qu'il a développé avec les organismes de développement régional.

Le Ministère poursuit le développement d'outils permettant de mieux connaître et de mieux comprendre les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Entre autres, le Ministère a obtenu de Statistique Canada une série de données socio-économiques pertinentes liées à la situation économique de ces communautés. Ce produit en développement, intégré aux cartes géographiques développées l'an dernier, permettra aux responsables de programmes et de services de mieux rejoindre les communautés.

Le volet Industrie Canada du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement représente une prolongation des efforts continus déployés par le Ministère pour faciliter l'accès des communautés aux programmes et services et pour accroître leur participation à ces derniers. Au cours de la dernière année, les conseillers ont travaillé de près avec les communautés pour les renseigner sur les programmes et les services ministériels. Par ailleurs, 12 projets conçus par les communautés minoritaires ont été terminés dans le cadre du programme *Francommunautés virtuelles*. Nous continuons notre collaboration étroite avec les organismes de développement régional dans la mise en œuvre d'initiatives contribuant à l'épanouissement des communautés.

Une évaluation formative du Plan d'action d'Industrie Canada (article 41) et du développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (Portefeuille d'Industrie Canada) a été entamée et sera terminée en 2006. Cette évaluation est réalisée en collaboration avec les organismes de développement régional et les bureaux régionaux d'Industrie Canada. Les résultats de cette évaluation guideront le Ministère dans ses démarches de mise en œuvre de l'article 41.

Le Ministère a initié certaines nouvelles actions au cours de l'année. Parmi les éléments les plus importants, soulignons que la coordination nationale a fait appel aux leaders communautaires des deux groupes linguistiques pour venir rencontrer en personne une vingtaine de gestionnaires de programmes et de services. Ces conférences avaient pour but d'aider les responsables d'initiatives et de programmes clés à mieux comprendre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et leurs besoins et de construire des liens plus étroits avec elles.

Le travail accompli à ce jour confirme que nos efforts continuent à porter fruit. Les liens solides noués avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les connaissances accrues que nous avons des communautés à la suite du travail des conseillers nous donnent de nouveaux moyens pour mettre à profit nos investissements et favoriser l'épanouissement des communautés.

Principales réalisations en 2005-2006

Activités permanentes

- En 2005-2006, le nouveau champion des langues officielles d'Industrie Canada et le co-champion ont consacré une grande part de leur temps aux questions reliées à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, soit l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et la reconnaissance et l'usage des deux langues officielles.
- Le Plan d'action 2004-2008 d'Industrie Canada pour la mise en œuvre de l'article 41 tient compte du mandat et des priorités établis lors des premières consultations officielles menées par le Ministère auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. En 2005-2006, le Ministère a consulté ces communautés pour une troisième fois dans le cadre de consultations nationales formelles, tenues en collaboration avec les organismes de développement régional (Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les régions du Québec, Diversification de l'économie de l'Ouest); les activités du Ministère comprennent celles de FedNor, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario.
- Pour la toute première fois, la coordination nationale a fait appel aux leaders communautaires des deux groupes linguistiques pour qu'ils viennent rencontrer les gestionnaires de programmes et de services. Ces conférences avaient pour but d'aider les responsables d'initiatives et de programmes clés à mieux comprendre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et leurs besoins et de construire des liens plus étroits avec elles.
- Industrie Canada et ses partenaires ont accru la fréquence et la qualité du dialogue avec les organismes des communautés minoritaires francophones et anglophones. Cet accroissement du dialogue s'est manifesté lors des consultations officielles au cours desquelles les représentants communautaires ont été invités à faire plusieurs présentations concernant leurs priorités et initiatives, de même que par le travail des conseillers qui œuvrent sur le terrain dans chaque région et celui du réseau des coordonnateurs de la mise en œuvre de l'article 41 au Ministère.
- Les principaux gestionnaires d'Industrie Canada responsables de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles ont comparu devant le Comité des langues officielles de la Chambre des communes en mai 2005 pour présenter le travail du Ministère et répondre aux questions du Comité concernant les perspectives d'avenir et les améliorations à apporter.
- Cette année, le Ministère a maintenu sa participation active aux réunions du Comité d'appui sur les langues officielles du Bureau du Conseil privé, du Comité national de développement économique et d'employabilité et du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone, ainsi qu'à de nombreux comités mis sur pied pour des initiatives particulières. De plus, les bureaux régionaux du Ministère jouent un rôle de premier plan dans les groupes de travail et les travaux des comités des langues officielles des conseils fédéraux dans chaque province et territoire.

- Les responsables de la coordination de l'article 41 à l'échelle nationale développent et entreprennent la mise en œuvre d'un plan de communication externe et ont procédé à une mise à jour du site Web CommunAction.ca, destiné à informer les communautés de langue officielle en situation minoritaire. De plus, le rôle des coordonnateurs et des conseillers régionaux dans la création et le maintien de liens avec ces communautés s'intensifie. Une gamme complète de renseignements a été mise à la disposition des conseillers afin qu'ils créent des outils de communication adaptés au contexte particulier des communautés avec lesquelles ils travaillent.

Activités liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral

- Le Ministère a poursuivi les analyses lui permettant de mieux comprendre les priorités et les enjeux des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de mieux y répondre. Par exemple, en 2004-2005, le Ministère avait procédé à une analyse en vue de connaître la portée des investissements d'Industrie Canada et des organismes de développement régional. L'analyse démontrait que ces institutions fédérales investissent globalement dans les communautés des sommes proportionnelles au poids démographique de celles-ci. En 2005-2006, Industrie Canada a voulu poursuivre la compréhension du rayonnement de ces investissements et de leurs impacts locaux; des entrevues menées auprès de responsables de projets urbains et ruraux dans tout le pays laissent croire que les investissements ont des impacts significatifs immédiats, mais aussi à plus long terme, sur l'épanouissement des communautés et leur développement économique. Le Ministère voudra détailler ces impacts et élaborer des outils pour les mesurer avec plus de précision.
- Le Ministère a mis au point de nouveaux outils permettant de mieux réaliser la mise en œuvre de l'article 41 et d'intensifier la coopération horizontale en matière d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il a notamment produit un CD-ROM pour sensibiliser les gestionnaires qui exécutent les programmes et les services ministériels. Cet outil leur permet de connaître la répartition géographique des communautés. La première phase du projet comporte 490 cartes qui indiquent la présence des communautés selon certains critères retenus; la deuxième phase, qui a fait l'objet de consultations ministérielles à l'échelle du pays, verra les critères élargis et fournira un tableau plus complet des caractéristiques socio-économiques des communautés concernées. Le Ministère voudra créer l'outil le plus complet possible en faisant appel à d'autres institutions fédérales pour déterminer l'information à inclure, notamment Patrimoine canadien et Ressources humaines et Développement social Canada.
- Les partenariats établis avec les organismes de développement régional et les partenaires communautaires pour la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles ont été davantage consolidés. En ce qui concerne le volet Développement économique, on estime à quelque 3 millions de dollars les sommes consacrées en 2005-2006 aux projets de téléformation et de téléapprentissage, aux stages et aux activités de communication.

- Dans le cadre de l'Initiative de l'industrie de la langue, le Ministère a investi plus de un million de dollars pour des initiatives internes ou menées en collaboration avec des partenaires institutionnels, communautaires, gouvernementaux et privés.
- En 2005-2006, 12 projets ont été complétés dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les subventions et contributions versées durant l'année 2005-2006 s'élevaient à quelque 640 000 \$ pour l'ensemble des projets. En moyenne, pour chaque dollar investi par Industrie Canada dans ces projets, deux dollars additionnels ont été investis par la communauté. Il en résulte une augmentation du contenu francophone en ligne, des applications Web, des services en ligne, des compétences en matière de technologies de l'information et des communications, des partenariats et du réseautage.

1. Sensibilisation soutenue

Résultat

- Compréhension accrue des exigences de l'article 41 par les cadres et les gestionnaires responsables des programmes et des services retenus en priorité.

1.1. Activités

- Participation de la haute direction (ministre, sous-ministre, champion des langues officielles, directeurs exécutifs régionaux) aux activités et événements spéciaux visant l'article 41 au sein du Ministère;
- Établissement de liens de communication entre les responsables de l'article 41 et les gestionnaires et employés des programmes retenus en priorité;
- Partage d'information concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- Sensibilisation des gestionnaires et des agents responsables des programmes et des services retenus en priorité;
- Élaboration d'un plan de communication interne relativement aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et aux exigences de l'article 41 à l'intention des gestionnaires et des agents de programmes et de services;
- Conception, mise en œuvre et renforcement d'outils à l'intention des employés et gestionnaires du Ministère; séances d'information et de formation concernant ces outils;
- Prise en compte des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire lors de la planification, de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et services du Ministère;
- Facilitation des communications entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et les gestionnaires et agents de programme;
- Prise en compte du point de vue des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les recherches, études et enquêtes du Ministère.

1.2. Réalisations

Le champion des langues officielles d'Industrie Canada a pour mission de rehausser la visibilité des langues officielles au sein du Ministère et de s'assurer que les obligations en matière de langues officielles sont respectées, tant en ce qui concerne le bilinguisme institutionnel que le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Au cours de l'année 2005-2006, le champion et le co-champion ont notamment représenté le Ministère dans les comités interministériels sur les langues officielles; participé aux consultations ministérielles sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles organisées par le Bureau du Conseil privé en octobre 2005; participé à toutes les réunions du Réseau des champions des langues

officielles, incluant le premier forum sur les langues officielles en novembre 2005; et participé aux activités organisées à l'interne dans le cadre de la Journée de la Francophonie, en mars 2006.

Le Ministère a tenu une réunion annuelle des coordonnateurs régionaux, des conseillers et des gestionnaires de programme en février 2006. L'unité de coordination nationale organise aussi des téléconférences mensuelles pour permettre un échange d'information dynamique au sein de ce réseau et pour informer les coordonnateurs et les conseillers au sujet des outils disponibles ou en chantier, et au sujet des projets de recherche et des analyses effectués par le Ministère en lien avec l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Des présentations ont aussi été faites à la haute direction concernant des projets d'analyse et de recherche.

Le site intranet ProAction 41, centre de ressources virtuel destiné aux employés et aux gestionnaires d'Industrie Canada, constitue un outil indispensable pour les conseillers et les coordonnateurs régionaux. Un bulletin de nouvelles est envoyé périodiquement aux principaux utilisateurs pour les informer des améliorations et des mises à jour, notamment dans le calendrier d'activités et dans la boîte à outils.

Pour la toute première fois, la coordination nationale a fait appel aux leaders communautaires des deux groupes linguistiques afin qu'ils viennent rencontrer les gestionnaires de programmes et de services. Ces conférences avaient pour but d'aider les responsables d'initiatives et de programmes clés à mieux comprendre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et leurs besoins et de construire des liens plus étroits avec elles.

En 2004-2005, le Ministère avait procédé à une analyse en vue de connaître la portée des investissements d'Industrie Canada et des organismes de développement régional. L'analyse démontrait que ces institutions fédérales investissent globalement dans les communautés des sommes qui sont proportionnelles au poids démographique de celles-ci. En 2005-2006, Industrie Canada a voulu poursuivre la compréhension du rayonnement de ces investissements et de leurs impacts locaux. Des entrevues menées auprès de responsables de projets urbains et ruraux dans tout le pays laissent croire que les investissements ont des impacts significatifs immédiats, mais aussi à plus long terme, sur l'épanouissement des communautés et sur leur développement économique. Le Ministère voudra détailler ces impacts et élaborer des outils pour les mesurer avec plus de précision.

Le Ministère a produit un CD-ROM pour sensibiliser les gestionnaires qui exécutent les programmes et les services ministériels. Cet outil leur permet de connaître la répartition géographique des communautés. La première phase du projet comporte 490 cartes qui indiquent la présence des communautés selon certains critères retenus; la deuxième phase, qui a fait l'objet de consultations ministérielles à l'échelle du pays, verra les critères élargis et fournira un tableau plus complet des caractéristiques socio-économiques des communautés concernées. De plus, le Ministère élabore différents outils à l'intention des conseillers et des coordonnateurs de l'article 41.

Par ailleurs, le Ministère a mis au point des méthodes de travail pour consolider et augmenter la sensibilisation interne de façon continue, par exemple :

- le suivi auprès de l'équipe nationale et des coordonnateurs régionaux à la suite des consultations annuelles, de la participation aux comités interministériels et des groupes de travail sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- l'embauche de coordonnateurs régionaux pour assurer un lien spécifique avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- la consultation des unités régionales au cours de la phase de recherche du projet de CD-ROM, de même qu'en lien avec les diverses études entreprises ou poursuivies par le Ministère au cours de l'année.

L'unité de coordination de la mise en œuvre de l'article 41 reçoit un appui de la Direction générale des communications et du marketing, qui assure la conformité à la Politique de communication du gouvernement du Canada, notamment par la publication d'une Trousse d'édition fournissant des lignes directrices pour assurer le respect des politiques des langues officielles lors de la publication pour un public externe. L'unité de coordination reçoit également l'appui des Services juridiques du Ministère, dont le rôle principal est la prestation d'avis juridiques pour s'assurer que les programmes et services du Ministère sont conformes aux exigences de l'article 41.

Un employé de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information (programme des Services à large bande) a été désigné coordonnateur responsable de la mise en œuvre de l'article 41. Il a assisté aux séances de travail sur des questions relatives aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et a établi des relations de travail plus étroites avec l'équipe de coordination de l'application de l'article 41. Au sein du Secteur des opérations, les coordonnateurs des questions relatives aux communautés de langue officielle en situation minoritaire ont acquis un savoir-faire analytique leur permettant d'élaborer un profil des communautés, et les données de Statistique Canada autorisées sous licence ont été diffusées. On s'est assuré que les agents régionaux responsables de l'application de l'article 41 sont au courant des programmes de la Direction générale, pour qu'ils puissent les faire connaître comme il se doit aux communautés. Deux des quatre communautés visées par une étude lancée récemment sur les effets économiques et sociaux de la large bande au Nouveau-Brunswick sont des communautés de langue officielle en situation minoritaire (Bouctouche et Shippagan).

Le Programme d'accès communautaire a consulté les différentes unités du Ministère afin de veiller à ce que l'article 41 soit respecté et appliqué aux travaux et à la préparation des documents. Ce programme tient compte du statut minoritaire d'une collectivité au moment de prendre une décision relative à l'octroi de financement; il cible les communautés linguistiques minoritaires afin qu'elles soient reliées à Internet, de façon à leur offrir des chances égales de participer pleinement à l'économie du savoir. Au cours du processus décisionnel, le programme mentionne spécifiquement les sites desservant des communautés de langue officielle en situation minoritaire; on procède à une mise à niveau des outils de contrôle afin qu'ils reflètent les engagements relatifs à la prestation de services dans les établissements qui servent ces communautés.

Des présentations et des discussions ont lieu deux fois par an avec les 15 centres administratifs Étudiants bien branchés pour les informer et les sensibiliser aux besoins et aux réalités des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Lors des

demandes de propositions pour recruter de nouveaux centres, les répondants doivent décrire leur stratégie régionale pour assurer la capacité du programme à servir les différentes communautés. Ainsi, les centres administratifs sont proactifs dans leurs activités de relations externes avec les communautés. En 2005-2006, quatre nouveaux centres ont été recrutés.

L'équipe de l'Initiative de l'industrie de la langue s'est inspirée du plan de communication préparé par l'équipe de l'article 41 pour élaborer celui du Programme de l'industrie de la langue. En septembre 2005, le ministre responsable des langues officielles a été invité comme conférencier à la première foire langagière organisée par l'Association de l'industrie de la langue. L'échange d'information se fait sur une base régulière entre l'Initiative de l'industrie de la langue et l'unité de coordination de l'article 41, dont le directeur général siège au Comité directeur de l'Initiative.

1.3. Réalisations propres aux régions

Région de l'Atlantique

À titre de championne des langues officielles pour l'Atlantique, la directrice exécutive régionale pour l'Atlantique a été consultée et informée régulièrement sur la conception, le développement et les progrès des divers projets et activités qui visaient les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans chacune des quatre provinces de la région. Appuyée par tous les membres de l'équipe des langues officielles de l'Atlantique, la championne a maintenu le cap pour mieux faire connaître et intégrer la pleine portée et l'esprit de l'article 41 dans le mode de fonctionnement quotidien d'Industrie Canada dans la région. De plus, elle a rencontré divers intervenants des communautés et manifesté concrètement l'engagement du Ministère à travailler étroitement, en concertation avec divers partenaires stratégiques, à l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à la promotion de la dualité linguistique.

La région demeure à l'affût des informations diffusées par la presse minoritaire acadienne et francophone afin de bien sensibiliser son personnel aux préoccupations, enjeux et questions de l'heure qui touchent les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les provinces de l'Atlantique, en particulier en matière de développement économique communautaire. Diverses autres sources de référence pertinentes sont régulièrement scrutées à des fins d'acquisition d'information et de réflexion stratégique relativement à ces communautés, par exemple le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien, le bulletin *InfoAction* du Commissariat aux langues officielles, de même que les rapports annuels, sites Internet et procès-verbaux des réunions du Commissariat, de Patrimoine canadien, du Conseil privé, du Conseil du Trésor, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE), des agences de développement économique communautaire, des conseils économiques ainsi que des quatre organismes porte-parole provinciaux des communautés acadiennes et francophones dans la région de l'Atlantique.

Deux études visant l'approfondissement des connaissances du personnel travaillant auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont été réalisées : un portrait socio-économique de la communauté francophone du Canada atlantique et une étude sur les emplois de l'économie du savoir et la mobilité de la population, portant

spécifiquement sur les communautés francophones dans une perspective urbaine-rurale.

Le directeur et le coordonnateur responsables du dossier des langues officielles s'efforcent régulièrement de sensibiliser tous les membres du Comité supérieur de gestion et leur personnel subalterne à leurs responsabilités en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.

Les priorités qui guideront l'élaboration d'un plan de communication interne concernant l'article 41 ont été fixées; le plan détaillé est en préparation.

Les membres clés de l'équipe des langues officielles dans la région ont reçu de la formation, notamment le cours d'orientation aux langues officielles offert par l'École de la fonction publique du Canada et l'atelier *Portrait des communautés de langue officielle au Canada* offert par Statistique Canada. D'autres séances d'information et d'apprentissage sont en cours de développement et seront offertes à l'ensemble du personnel en 2006-2007.

La région de l'Atlantique d'Industrie Canada soutient divers échanges internes et externes et consultations et prend des mesures positives afin de sensibiliser son personnel décideur et l'inciter à mettre en place des programmes, services et politiques qui assurent un plus grand accès aux Canadiens francophones vivant en milieu minoritaire.

La région a participé activement aux exercices d'envergure nationale menés par le Ministère, notamment l'évaluation formative de la mise en œuvre de l'article 41 à Industrie Canada et le projet visant à mesurer les impacts des investissements des organismes de développement régional et d'Industrie Canada dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Un projet de recherche sur l'impact des services à large bande (Internet haute vitesse) sur les communautés acadiennes et francophones au Nouveau-Brunswick est en préparation; l'étude se penchera notamment sur les régions acadiennes de Bouctouche et de Shippagan.

Région du Québec

Le directeur exécutif régional intérimaire et le comité de gestion élargi ont participé à une présentation sur la *Loi sur les langues officielles*. Une présentation a été faite aux gestionnaires et aux employés du Programme d'accès communautaire, de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information et du Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications.

Le partage d'information se fait de façon soutenue, notamment lors des téléconférences de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information et par la diffusion du *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien. Le plan d'action régional prévoit aussi des activités de communication interne, et les employés ont accès aux différents outils de travail axés sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, tels que les sites ProAction 41 (intranet) et CommunAction.ca et le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien.

Lors des réunions de planification, du temps est prévu pour discuter de façon spécifique des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les gestionnaires et agents de programme de la région renforcent leurs liens avec les communautés de différentes façons, notamment à l'occasion des rencontres avec le Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone, avec la Table gouvernementale de ce comité et avec le Groupe de travail sur la création d'emplois et la diversification économique.

Région de l'Ontario

L'échange d'information entre le personnel chargé de la mise en œuvre de l'article 41 et les gestionnaires principaux des programmes et des services du Ministère se fait de façon soutenue. Une présentation soulignant les exigences de l'article 41 a été faite au comité de la haute gestion.

Le bureau régional de l'Ontario a rencontré celui du Québec afin d'échanger sur l'élaboration de stratégies pour mieux servir les communautés de langue officielle en situation minoritaire et pour partager des pratiques exemplaires en matière d'identification et de ciblage de ces communautés.

Les responsables de la mise en œuvre de l'article 41 pour la région ont tenu de nombreuses rencontres avec des agences et programmes régionaux du Ministère; les interlocuteurs internes qui n'ont pas été rejoints au cours de l'année 2005-2006 seront ciblés afin de participer à des rencontres en 2006-2007. De plus, les agences et programmes régionaux du Ministère seront encouragés à participer aux consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire de l'Ontario prévues en 2006-2007. Le plan de communication et de sensibilisation formel qui sera élaboré en 2006-2007 prévoira la participation des gestionnaires et des agents de programme à ces consultations.

De nombreuses démarches ont été entreprises afin de définir qui sont les communautés francophones de l'Ontario et où elles sont situées. Les informations recueillies sont partagées directement ou au moyen de groupes de travail avec d'autres unités ministérielles comme les Centres de services aux entreprises Canada-Ontario et le Réseau pour femmes entrepreneures, et avec les instances interministérielles dans la région.

Des fiches d'information et des outils de présentation au sujet des programmes et services du Ministère ont été sollicités auprès de chacune des directions; cette démarche a permis d'augmenter la sensibilisation des gestionnaires et des agents de programme aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le bureau régional de l'Ontario a dressé une liste de distribution électronique qui inclut les organismes clés de la communauté francophone de la province; cette liste a été élaborée en prévision des programmes et des occasions de financement accessibles aux organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Les activités de communication interne encouragent notamment les employés de la région à se servir des différents outils de travail axés sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, tels que les sites ProAction 41 (intranet) et CommunAction.ca, ainsi que Termium, la base de données linguistiques et

terminologiques du gouvernement du Canada. Le Ministère a profité de diverses rencontres pour offrir des sessions de formation aux employés des différentes unités.

Dans la mise en œuvre de ses programmes, le bureau régional s'efforce de répondre directement aux propositions de projet soumises par les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire, selon leurs priorités et leurs besoins particuliers. Plus précisément, le Programme d'accès communautaire a ciblé explicitement ces communautés comme clientèle prioritaire et a appuyé le développement d'un réseau francophone pour s'assurer de répondre à leurs besoins spécifiques.

En plus d'entretenir un dialogue avec le personnel de programme à l'échelle régionale, le bureau de l'Ontario continue de participer à différents forums formels et informels; ces forums jouent un rôle clé dans le maintien des communications entre les communautés francophones et les représentants régionaux des programmes.

À la suite de consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire en 2006-2007, le bureau régional développera notamment sa capacité à tenir compte des points de vue de ces communautés dans ses recherches, études et enquêtes.

FedNor

En 2005-2006, FedNor (Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario) a participé régulièrement aux téléconférences des coordonnateurs et des conseillers responsables de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*. Ses représentants ont participé au Forum sur les langues officielles tenu en janvier 2006, de même qu'à la rencontre annuelle d'Industrie Canada regroupant les conseillers, les gestionnaires de programme et les coordonnateurs régionaux en février 2006.

FedNor partage l'information qui touche les communautés de langue officielle en situation minoritaire avec le personnel, le groupe de travail sur les langues officielles et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) désignées bilingues. Les renseignements diffusés englobent notamment les programmes destinés à ces communautés, les politiques et les directives en matière de langues officielles.

FedNor partage également l'information sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire par l'entremise d'activités spécifiques auprès des SADC désignées bilingues :

- FedNor organise des activités ponctuelles, par exemple une session de réseautage dans le cadre du congrès annuel de l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario, tenu à Timmins.
- La nouvelle coordonnatrice régionale des langues officielles a entrepris une tournée du réseau des SADC désignées bilingues afin d'évaluer l'offre active, la capacité linguistique et l'incorporation des besoins des communautés francophones dans leurs plans et activités. Une évaluation générale des plans d'action et des réalisations des SADC en matière de langues officielles a fait partie des échanges.

- En septembre 2005, FedNor a organisé une rencontre des SADC désignées bilingues pour discuter des enjeux et des défis liés aux langues officielles, des résultats de la tournée, des pratiques exemplaires, des procédures administratives et de l'établissement d'indicateurs de rendement pour les activités à venir.

De plus, FedNor participe activement à des rencontres organisées par d'autres intervenants gouvernementaux fédéraux et provinciaux (par exemple, une rencontre interministérielle dans la région de Sudbury organisée par Patrimoine canadien, Service Canada et le ministère de la Citoyenneté de l'Ontario, ainsi qu'un déjeuner-rencontre des coordonnateurs des services en français de la région de Sudbury coordonné par le ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario).

Les activités de sensibilisation internes de FedNor relatives à l'article 41 comprennent :

- une présentation sur l'intégration des besoins des communautés de langue officielle aux activités de planification et d'élaboration de programmes lors de la rencontre annuelle de l'Unité de la politique, de la planification et de la coordination de FedNor en mai 2005;
- en septembre 2005, une session de travail organisée pour les agents de programme responsables des SADC désignées bilingues; cette session avait comme objectif la révision des politiques et des procédures administratives, y compris la tenue d'une discussion sur l'assurance de la qualité et les indicateurs de résultats possibles;
- une présentation des composantes de base des langues officielles auprès des nouveaux agents de programme de FedNor dans le cadre d'une journée d'orientation pour les responsables du Programme de développement des collectivités tenue en février 2006;
- une présentation à tous les agents de programme de FedNor, axée sur la promotion des programmes d'Industrie Canada et de FedNor et sur le processus de consultation; une discussion générale a suivi la présentation, dans le cadre de la rencontre du personnel du Programme de développement des collectivités tenue en février 2006;
- le déploiement d'une campagne de sensibilisation et de promotion auprès de tout le personnel dans le cadre des activités du Rendez-vous de la Francophonie de mars 2006.

Le plan de communication et de prise de contact de FedNor auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire comprend quelques initiatives de communication internes. De plus, plusieurs activités de communication ont découlé des suivis et de la mise en œuvre du plan d'action en réponse à la vérification des SADC effectuée par le Commissariat aux langues officielles. Le plan de communication prévoit aussi des activités dans le cadre du Programme de développement des collectivités et la tenue de séances de sensibilisation auprès du personnel. L'affectation d'une agente de communication au dossier des langues officielles depuis février 2006 facilitera l'encadrement et la réalisation des activités de communication.

Plusieurs outils ont été élaborés afin de sensibiliser les employés et les gestionnaires, notamment un encart illustrant les réussites de projets économiques francophones (près de 2 000 encarts ont été distribués). Des présentations, une trousse d'information, un guide de facilitation, des affiches ProAction 41 et CommunAction.ca et le CD-ROM *Portrait des communautés de langue officielle au Canada* ont également été distribués aux agents de programme.

Dans la prestation de ses programmes, FedNor répond directement aux propositions de projet provenant des organismes francophones. L'une des conclusions du rapport final de l'évaluation sommative du Fonds de développement du Nord de l'Ontario indique que FedNor consulte la communauté minoritaire et intègre les besoins de cette communauté dans la prestation de ses programmes. L'évaluation encourage FedNor à poursuivre dans cette direction.

Des rencontres de travail internes ont eu lieu cette année pour entamer la rédaction d'un plan de consultation des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le processus de consultation envisagé par FedNor a été mis à l'épreuve dans le cadre de la Table de concertation du Nord de RDÉE Ontario en février 2006. Cet exercice permettra à l'équipe de travail d'évaluer l'approche et de réviser, si nécessaire, son plan de consultation.

Les agents de programme de FedNor, à titre de premiers intervenants sur le terrain, entretiennent un dialogue continu avec les divers groupes francophones à travers la province. Les agents de développement et la coordonnatrice responsable des langues officielles participent à une multitude d'activités communautaires et régionales, ainsi qu'à plusieurs rencontres et activités organisées par les organismes francophones, notamment l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et RDÉE Ontario. La coordonnatrice, en plus de participer aux rencontres de travail bimensuelles de l'Unité de la politique, de la planification et de la coordination, a participé à quelques reprises à des rencontres d'équipe des responsables du Programme de développement des collectivités pour partager des renseignements.

Certaines mesures sont déjà en place pour assurer la prise en compte des besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans les diverses activités de planification (politiques, directives et cadre d'imputabilité), notamment la tenue de l'atelier de formation *Portrait des communautés de langue officielle au Canada* offert par Statistique Canada en février 2006 à Toronto.

Région des Prairies et du Nord

Entreprise autochtone Canada et la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information ont des contacts réguliers avec les communautés francophones et métisses de la région.

Le bureau régional des Prairies et du Nord facilite le partage d'information concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire de différentes façons :

- la tenue de présentations à l'équipe de gestion régionale en janvier 2006;
- la présentation de compte rendus hebdomadaires à l'équipe de la planification, de l'analyse et des communications de la région;

- l'établissement de réseaux et la tenue de consultations avec les responsables de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* au sein de Citoyenneté et Immigration Canada dans la région;
- la construction d'un site sur la mise en œuvre de l'article 41 sur l'intranet du bureau régional, à l'adresse http://icintra.ic.gc.ca/pnr/Regional_Information/PAC_official_languages_f.htm;
- la publication de cinq articles sur les activités relatives à l'article 41 dans *Connexions*, le bulletin interne de la région;
- l'administration d'un questionnaire de connaissances en ligne à 32 employés dans la région, dans le cadre des Rendez-vous de la Francophonie, et la tenue de neuf activités visant à souligner l'événement et à sensibiliser les employés aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Afin de sensibiliser les gestionnaires et les agents de programme, le personnel affecté à l'article 41 au Manitoba a visité quatre collectivités de concert avec Entreprise autochtone Canada et la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information. De plus, des séances de sensibilisation pour les entrepreneurs francophones ont été organisées à Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Calgary pour le compte de Corporations Canada, de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada et du Programme de financement des petites entreprises du Canada.

Afin de faciliter la prise en compte des priorités des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des services, le bureau régional a établi une liste exhaustive des priorités de développement communautaire et économique à l'intention de l'équipe de l'article 41, des gestionnaires de programme et des agents dans la région.

Région du Pacifique

Le champion des langues officielles d'Industrie Canada a participé à une rencontre avec le personnel de la région. Le directeur exécutif régional a pris part à une rencontre avec le champion et avec le Comité des langues officielles du Conseil fédéral du Pacifique. De plus, tous les employés de la région du Pacifique ont reçu une invitation du directeur exécutif régional à participer à un événement organisé conjointement par Diversification de l'économie de l'Ouest et Industrie Canada, à l'occasion des Rendez-vous de la Francophonie.

Les renseignements concernant les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont communiqués de façon régulière aux gestionnaires lors des rencontres de politiques, au moyen du site intranet ProAction 41 que l'on encourage les gestionnaires à visiter régulièrement et par l'entremise du bulletin interne du bureau régional, *Pacific Views*. Le site intranet du bureau régional diffuse également le bulletin des langues officielles du Conseil régional du Pacifique, *Coup de pouce*, qui a publié un article concernant les programmes d'Industrie Canada. Le site intranet du Conseil fédéral du Pacifique inclut un accès à ProAction 41.

Le bureau régional du Pacifique a assumé un rôle de coordination afin d'établir un partenariat durable entre RDÉE Colombie-Britannique et Étudiants bien branchés dans la région.

Le Ministère a engagé un dialogue avec les intervenants fédéraux du secteur économique et avec le secrétariat de Vancouver 2010 afin d'assurer la pleine participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux possibilités économiques apportées par la tenue des Jeux olympiques à Vancouver en 2010.

2. Intensification des consultations

Résultat

- Liens de travail accrus entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et le Ministère.

2.1. Activités

- Consultations formelles et informelles à l'échelle nationale et régionale;
- Consultations lors de l'élaboration de programmes et de politiques;
- Consultations lors de la mise en œuvre de programmes et de politiques;
- Création de liens de collaboration soutenus entre les conseillers, les coordonnateurs et les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- Participation aux consultations formelles avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire organisées par d'autres ministères et organismes fédéraux;
- Participation aux comités nationaux, aux comités paritaires régionaux et à d'autres activités;
- Création de liens plus directs entre les gestionnaires d'Industrie Canada et les publics intéressés, en particulier les représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

2.2. Réalisations

Industrie Canada travaille avec de nombreux partenaires communautaires à l'échelle nationale et provinciale, notamment RDÉE Canada et la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada ainsi que leurs membres provinciaux, le Quebec Community Groups Network, The Community Table et leurs membres.

À l'occasion de la troisième consultation annuelle formelle avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire, le Ministère a accordé beaucoup d'importance aux présentations et aux contributions des organismes de ces communautés. Lors des prochaines consultations, le Ministère entend confier aux communautés la responsabilité de planifier une partie de l'ordre du jour et les inviter à présenter les dossiers qui les concernent et à en discuter.

Le co-champion des langues officielles au Ministère a rencontré le nouveau président de RDÉE Canada pour discuter du mandat et des activités du Comité national de développement économique et d'employabilité.

Les responsables de la coordination de l'article 41 à l'échelle nationale ont élaboré et mis en œuvre un plan de communication externe et procédé à une mise à jour du site Web CommunAction.ca, destiné à informer les communautés de langue officielle en

situation minoritaire. De plus, le rôle des conseillers et des coordonnateurs régionaux dans la création et le maintien de liens avec les communautés s'intensifie. Une gamme complète de renseignements a été mise à la disposition des conseillers afin qu'ils créent des outils de communication adaptés au contexte particulier des communautés avec lesquelles ils travaillent.

Le Ministère instaurera le partage de ses pratiques exemplaires en matière de mise en œuvre de l'article 41 et de consultations avec les autres ministères.

Industrie Canada participe aux rencontres du Comité national de développement économique et d'employabilité (communautés francophones) et du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone. De plus, le Ministère a participé à une consultation régionale mise en place par Patrimoine canadien concernant les besoins des communautés francophones du Manitoba en matière de connectivité.

Les gestionnaires des programmes prioritaires pour la mise en œuvre de l'article 41 participent aux consultations nationales auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. De plus, certains programmes ont entrepris au cours de la dernière année des mesures spécifiques visant à consulter ces communautés :

- Au moyen de son Conseil consultatif national, *Francommunautés virtuelles* est continuellement en contact avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ce comité s'est réuni en septembre 2005 et a tenu deux téléconférences afin de revoir les demandes de propositions financières pour l'année 2005-2006. Le comité a recommandé au Ministère que le programme favorise les projets qui soutiennent des initiatives de développement économique. Ainsi, il a recommandé la mise en place de 27 projets en 2006-2007, dont 14 proviennent de communautés francophones en situation minoritaire.
- Le Programme d'accès communautaire (PAC) a négocié des ententes avec les réseaux basés dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le projet pilote Le Web pour tous a permis de mettre à la disposition des communautés anglophones et francophones de toutes les régions au Canada des appareils et accessoires fonctionnels dans les deux langues officielles, dans les sites du programme. Ainsi, les personnes handicapées et celles aux prises avec un problème d'alphabétisation sont en mesure d'accéder à des services dans la langue officielle de leur choix. En plus de consulter l'équipe des langues officielles pour s'assurer du respect des exigences, tous les documents du programme sont préparés dans les deux langues officielles afin de faciliter la compréhension et les interventions des membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire en cours d'élaboration des programmes.
- Un représentant de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada siège au Comité directeur de l'Initiative de l'industrie de la langue. Tout comme l'équipe de coordination de l'article 41, celle de l'Initiative de l'industrie de la langue participe au comité interministériel sur les langues officielles présidé par le Bureau du Conseil privé.

2.3. Réalisations propres aux régions

Région de l'Atlantique

Les communautés acadiennes et francophones dans la région de l'Atlantique composent actuellement avec les exigences de la nouvelle économie et font face à d'importants défis comme la dénatalité et le vieillissement de la population, l'exode des jeunes, l'urbanisation, la raréfaction des ressources naturelles, la pénurie d'emplois et les besoins de développement des compétences de la main-d'œuvre. Le Ministère sollicite régulièrement l'apport de ces communautés afin de cerner leurs besoins en matière de développement économique, de déterminer les programmes et services du Ministère qui pourraient mieux les combler et de déterminer le degré de concordance entre les deux dans le but de maintenir les programmes et les services existants, de les repenser, ou d'en concevoir de nouveaux.

Le bureau régional entame diverses consultations formelles et informelles avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique. En voici des exemples :

- Le Ministère participe aux comités consultatifs conjoints des communautés dans les quatre provinces de l'Atlantique (Comité communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et ministères fédéraux, Table sectorielle du développement économique en Nouvelle-Écosse, Comité d'orientation aux affaires francophones de Terre-Neuve-et-Labrador et Comité de développement des ressources francophones de l'Île-du-Prince-Édouard).
- Le Ministère est aussi membre des comités des langues officielles des conseils fédéraux de chacune des provinces et il a appuyé leurs activités, notamment la Semaine des langues officielles au Nouveau-Brunswick, les Rendez-vous de la Francophonie, le Forum de la Nouvelle-Écosse sur les langues officielles (Plus que de belles paroles), qui se sont toutes déroulées au cours des premiers mois de 2006.

Le bureau régional d'Industrie Canada participe activement aux activités et aux rencontres du réseau régional de l'Atlantique, coordonné par Patrimoine canadien, responsable de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Il participe aussi à toutes les conférences et réunions de travail sur les affaires francophones organisées par le Ministère à l'échelle nationale. Le coordonnateur des langues officielles dans la région de l'Atlantique est un membre actif du comité consultatif du projet d'évaluation de la mise en œuvre de l'article 41 et du plan d'action fédéral à Industrie Canada.

La création de liens directs entre les gestionnaires du Ministère et les communautés de langue officielle en situation minoritaire est un processus évolutif et continu. Plusieurs mesures ont permis en particulier de saisir la richesse de l'histoire et de la culture acadienne et francophone et d'établir des initiatives pour la développer et la promouvoir. Par exemple, en mars 2006, tous les membres de l'équipe des langues officielles de l'Atlantique ont tenu une réunion de travail et de planification à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) avec la directrice exécutive régionale; ils ont saisi l'occasion pour visiter des représentants clés des communautés francophones de cette province, au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents.

D'importantes démarches de sensibilisation, de consultation et de soutien ont eu lieu dans les collectivités acadiennes de la Nouvelle-Écosse, en particulier :

- Dans le cadre d'un accord de contribution conclu avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse à l'égard du projet du réseau des sites du Programme d'accès communautaire acadiens de la province, le Ministère a rencontré les représentants de la Fédération à diverses occasions, visité toutes les collectivités acadiennes et les sites du programme, rencontré les intervenants locaux et contribué aux vidéoconférences et au forum annuel des membres.
- Des discussions préliminaires ont eu lieu entre le Programme d'accès communautaire et des représentants de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et de Service Canada en vue de lancer un projet de « guichet unique » pour lequel les sites du programme dans les communautés acadiennes pourraient servir de tremplin. Des efforts similaires ont été entrepris de concert avec le Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador.
- Des discussions ont été engagées avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse concernant la possibilité de tenir une conférence régionale en 2006-2007 pour les petites et moyennes entreprises du Canada atlantique. La conférence envisagée dans le cadre du Programme d'accès communautaire serait destinée d'abord aux entrepreneurs acadiens et francophones et viserait à faire progresser leur participation sur le plan de l'économie du savoir, des affaires électroniques et de l'innovation en discutant des enjeux et des défis et en définissant des pistes de solutions.
- Le Ministère a tenu des rencontres avec la Société acadienne de Par-en-Bas et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse en vue de discuter de la promotion des petites et moyennes entreprises acadiennes et francophones et de leur participation à la Foire ingénieuse 2005 sur les technologies de l'information et à la foire commerciale des petites et moyennes entreprises à Yarmouth en mars 2006. Ces événements ont été présentés dans les deux langues officielles et ont attiré chacun plus de 100 participants; 40 p. 100 des participants étaient francophones. Des renseignements supplémentaires sont disponibles à <http://www.cdene.ns.ca>.
- La Western Counties Regional Library a reçu des fonds pour le projet *La Boîte des entreprises / Business Room*, afin de présenter une version française et à jour de cette section du site Web de la bibliothèque provinciale. Il s'agit d'un site en direct qui fournit des renseignements provenant des secteurs privé et public, conçus pour aider les petites et moyennes entreprises dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ce projet a été présenté lors de la foire commerciale des petites et moyennes entreprises à Yarmouth.

Région du Québec

Le bureau régional du Québec participe à la planification des rencontres formelles de consultation avec les communautés minoritaires anglophones organisées annuellement par le Ministère à l'échelle nationale.

Des consultations soutenues sont menées par l'intermédiaire du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone (Table communautaire et Table gouvernementale) et lors de rencontres avec le Quebec Community Groups Network. Les gestionnaires et les agents de programme de la région créent des liens de collaboration soutenus avec les communautés anglophones par l'entremise de ces rencontres, par leur participation au Groupe de travail sur la création de l'emploi et la diversification économique et par des rencontres avec les comités de développement économique et d'employabilité communautaire (CDEEC).

Le Ministère participe à des rencontres de consultation et d'information de Patrimoine canadien auprès du Quebec Community Groups Network et de la Table communautaire.

Ces démarches ont mené à des liens directs entre Industrie Canada et les publics anglophones, qui ont été invités à communiquer en tout temps avec le conseiller d'Industrie Canada et qui, au besoin, peuvent parler directement avec les gestionnaires des programmes et des services.

Région de l'Ontario

Le bureau régional a participé à diverses consultations à l'échelle régionale et nationale par l'entremise du champion des langues officielles et des coordonnateurs des langues officielles de la région, notamment les consultations du Ministère auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, le Forum des langues officielles en janvier 2006 et le Symposium sur les langues officielles organisé par le bureau ontarien de Patrimoine canadien en novembre 2005. Le personnel de la région de l'Ontario consulte régulièrement les communautés francophones par l'entremise de ses agents de programme et assiste aux assemblées générales annuelles de différents organismes dans les communautés. La région de l'Ontario a entrepris d'élaborer un plan afin d'approfondir les consultations auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire; les premières consultations communautaires auront lieu en 2006-2007.

De plus, les organismes communautaires francophones ont participé à la planification du Réseau pour femmes entrepreneures de l'Ontario, et les communautés francophones de la province ont été incluses comme groupe cible lors de l'établissement des priorités de financement du Programme d'accès communautaire. Un projet mené par le Collège Boréal et appuyé par le Ministère a permis l'établissement d'un réseau provincial des sites francophones du Programme d'accès communautaire.

Le personnel du bureau régional a mis en place des mécanismes pour assurer une collaboration étroite et soutenue avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Dans la région, le champion des langues officielles et l'équipe des langues officielles assurent le lien entre les communautés et le personnel du programme.

Le bureau régional participe activement à plusieurs comités, notamment au Comité interministériel des langues officielles, au réseau national des coordonnateurs des langues officielles d'Industrie Canada, à la Réunion du réseau fédéral-provincial des ministères et agences, au comité d'évaluation de la mise en œuvre de l'article 41 à Industrie Canada et au Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada – communautés francophones en situation minoritaire. La directrice exécutive régionale

d'Industrie Canada en Ontario assume le rôle de championne des langues officielles au sein du Conseil fédéral de l'Ontario.

FedNor

Les agents de programme de FedNor travaillent de près avec les communautés francophones; ils participent activement à plusieurs événements locaux et régionaux tels que les assemblées, les foires et les rencontres d'information. Ces échanges renforcent la relation de travail qui existe entre les communautés de langue officielle en situation minoritaire et FedNor. De plus, par l'entremise du champion des langues officielles ainsi que de la coordonnatrice régionale responsable des langues officielles, FedNor a consolidé la concertation en participant au Comité national de développement économique et d'employabilité et au Comité paritaire du RDÉE Ontario, incluant la Table de concertation du Nord. De plus, en entreprenant une tournée de suivi auprès des réseaux des 18 SADC désignées bilingues et en organisant une rencontre d'échange avec ce réseau, FedNor encourage le partage d'information, la concertation et un service de qualité pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

L'expérience de FedNor en ce qui concerne la participation des organismes francophones à la Table ronde de l'économie sociale s'est avérée un succès, permettant aux intervenants de collaborer à l'élaboration de cette nouvelle initiative. Les résultats du processus de consultation envisagé par FedNor seront partagés avec les gestionnaires afin qu'ils puissent prendre connaissance des besoins et des priorités des communautés francophones et puissent incorporer ceux-ci aux programmes et aux politiques de l'organisme.

Une rencontre interministérielle regroupant plusieurs ministères (Patrimoine canadien, Service Canada, Santé Canada) et des représentants de la communauté (Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Direction régionale Nord de RDÉE Ontario) a eu lieu dans la région de Sudbury en janvier 2006 afin d'explorer un modèle de sensibilisation pour rapprocher les différents services et programmes des organismes francophones de la région; un comité de travail a été formé pour développer le concept.

FedNor a encouragé la concertation dans le cadre de plusieurs événements : l'assemblée annuelle de l'Association des Sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario en juin 2005, l'assemblée annuelle de l'Association des municipalités francophones de l'Ontario en septembre 2005; le Comité paritaire du RDÉE Ontario en septembre 2005; le Symposium des langues officielles en novembre 2005, l'assemblée constitutive de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario et de l'Union provinciale des minorités raciales et ethnoculturelles francophones en novembre 2005, le Comité national de développement économique et d'employabilité (trois réunions), le Forum sur les langues officielles organisé par le Conseil fédéral de l'Ontario en janvier 2006, de même que la rencontre annuelle d'Industrie Canada avec les conseillers, les gestionnaires de programme et les coordonnateurs régionaux en février 2006.

FedNor s'est efforcé d'assurer une présence soutenue au cours des événements organisés par les communautés francophones et a cherché à rendre plus formels les liens entre les SADC et la communauté francophone, en encourageant les SADC à accroître la participation des communautés francophones et à mieux refléter leurs

priorités, en assurant la participation des organismes clés de ces communautés aux rencontres de consultation et en créant des occasions de réseautage.

Région des Prairies et du Nord

Le personnel affecté à l'article 41 dans la région des Prairies et du Nord consulte les dirigeants communautaires et les organismes de la région de façon continue et a participé à 147 réunions au cours de la dernière année. En 2005-2006, les résultats suivants sont à souligner :

- participation d'un représentant d'Industrie Canada au Comité paritaire (fédéral-provincial-communautaire) au Manitoba;
- appui au forum Convergence : Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble organisé par le Conseil fédéral du Manitoba, la province du Manitoba et la Société franco-manitobaine en mars 2006;
- participation et réseautage aux consultations officielles des communautés de langue officielle en situation minoritaire présentées par l'Association canadienne-française de l'Alberta à Edmonton en octobre 2005;
- participation et réseautage aux consultations officielles des communautés de langue officielle en situation minoritaire présentées par Patrimoine canadien à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) en mars 2006;
- participation au forum Vision d'ensemble organisé par la Société franco-manitobaine en décembre 2005.

Des liens de collaboration soutenus sont aussi établis avec les autres intervenants du développement économique et communautaire, à l'échelle du Ministère comme au sein d'autres institutions gouvernementales :

- Le bureau régional d'Industrie Canada participe activement au réseau national des coordonnateurs de la mise en œuvre de l'article 41 du Ministère.
- Le responsable de la mise en œuvre de l'article 41 au bureau régional consulte régulièrement Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.
- Le personnel affecté à l'article 41 participe activement aux réseaux des coordonnateurs des langues officielles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Région du Pacifique

Le bureau régional du Pacifique a participé aux consultations nationales annuelles d'Industrie Canada auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire, de même qu'à la rencontre nationale du réseau des coordonnateurs de la mise en œuvre de l'article 41. De plus, le bureau régional entreprend diverses consultations formelles et informelles auprès de ces communautés ou y participe. L'agent de développement auprès des communautés francophones a tenu plus de

40 réunions, consultations ou participations à des événements dans les communautés urbaines et rurales de la Colombie-Britannique, de même qu'au Yukon.

Dans la région du Pacifique, Industrie Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest ont conclu un protocole d'entente visant leur collaboration dans la mise en œuvre de leur plan d'action respectif en matière de soutien au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette entente permet notamment de mieux intégrer les préoccupations des communautés francophones lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes et services des institutions fédérales dans la région.

L'agent de développement auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire est membre du Comité consultatif offrant un soutien à RDÉE Colombie-Britannique, de même que du Comité consultatif pour le projet de téléformation d'Éducentre (Colombie-Britannique). Il agit présentement à titre de co-président du Comité des langues officielles du Conseil fédéral du Pacifique.

L'établissement de liens de collaboration soutenus avec les autres intervenants s'est poursuivi, notamment par :

- des rencontres entre l'agent de développement et différents ministères et organismes gouvernementaux (fédéraux, provinciaux et municipaux) pour intensifier les partenariats et les échanges d'information;
- la participation à une rencontre sur les activités de téléformation et de téléapprentissage organisée à Calgary par Diversification de l'économie de l'Ouest;
- la participation à la conférence Convergence à Winnipeg afin de recueillir des pratiques exemplaires pour l'organisation de tels événements dans la région du Pacifique;
- la participation continue au groupe de travail pour la région de la Colombie-Britannique du réseau fédéral de l'article 41;
- la participation à des rencontres régulières avec Diversification de l'économie de l'Ouest, suivant le protocole d'entente entre les deux institutions pour la région du Pacifique.

Le bureau régional participe activement aux groupes de travail sectoriels de Vancouver 2010 pour assurer la pleine participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux travaux reliés à la tenue des Jeux olympiques.

Le bureau régional du Pacifique s'efforce de consolider les liens directs entre les gestionnaires du Ministère et les représentants des communautés francophones. À titre d'exemple, l'équipe de l'article 41 a coordonné la tenue d'une rencontre de travail entre la direction générale de RDÉE Colombie-Britannique et le directeur exécutif régional du Ministère. De plus, des rencontres axées sur le développement économique et la collaboration ont été tenues avec les dirigeants des principaux organismes concernés : la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, la Société de développement économique de la Colombie-Britannique (l'organisme délégué du RDÉE de la province) et l'Association franco-yukonnaise, qui chapeaute aussi RDÉE Yukon.

3. Communications

Résultats

- Compréhension accrue des programmes et des services du Ministère et des organismes de développement régional chez les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- Disponibilité accrue de l'information et des conseils sur les programmes et services;
- Sensibilisation accrue des communautés aux possibilités offertes par les programmes et à leurs avantages afin de les aider à participer à l'économie du savoir;
- Recours accru des communautés aux programmes et à l'information fournie.

3.1. Activités

- Appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire désirant se renseigner sur les programmes et services du Ministère et des organismes de développement régional, l'aide financière pertinente ainsi que les moyens d'y avoir accès facilement et rapidement;
- Coordination ministérielle et concertation avec d'autres instances gouvernementales (fédérales, provinciales, municipales);
- Préparation d'une stratégie de communication externe pour la mise en œuvre de l'article 41 au Ministère;
- Conception, mise en œuvre et renforcement d'outils de communication externes au sujet des programmes et des services du Ministère;
- Diffusion d'articles promotionnels sur les programmes et les services;
- Amélioration et promotion du site CommunAction.ca, centre de ressources virtuelles auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- Préparation d'un forum régional à l'intention des organismes et entreprises des communautés de langue officielle en situation minoritaire pour faire connaître les initiatives d'Industrie Canada et des organismes de développement régional;
- Collaboration à d'autres événements régionaux tels que des foires, des ateliers et des forums.

3.2. Réalisations

L'année 2005-2006 a marqué l'arrivée d'un nouveau champion ministériel pour les langues officielles. Le réseau des conseillers et des coordonnateurs régionaux est plus actif que jamais sur le plan des communications avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Des cartes géographiques permettant d'indiquer et de localiser les communautés de langue officielle en situation minoritaire ont été élaborées avec la collaboration de plusieurs institutions, dont Patrimoine canadien, Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada (devenu Ressources humaines et Développement social Canada).

L'unité de coordination de l'article 41 a poursuivi la diffusion d'outils pour promouvoir les programmes et services du Ministère auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire; à titre d'exemple, un encart faisant la promotion du site CommunAction.ca, le portail Internet d'information conçu à l'intention de ces communautés, a été publié dans l'*Annuaire des services en français au Yukon*.

En 2005-2006, CommunAction.ca a enregistré un taux de fréquentation soutenu; en moyenne, quelque 6 000 visites ont été effectuées et plus de 38 500 pages ont été affichées chaque mois.

La Direction générale des communications et du marketing et son Bureau des relations avec les médias continuent d'encadrer et de soutenir les efforts de communications du Ministère auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Toutes les ressources offertes par Industrie Canada au moyen du site Strategis sont présentées dans les deux langues officielles. Au cours de la dernière année, le Secteur de l'agent principal de l'information a procédé à un examen approfondi de toutes les pages des interfaces pour veiller à ce que l'anglais et le français soient de grande qualité. Les utilisateurs de Strategis ont accès à un condensé hebdomadaire dans la langue de leur choix. De plus, les produits présentés en primeur sur Strategis font l'objet d'une révision visant à assurer qu'ils sont adéquats en anglais et en français. Les cas de non-conformité sont traités rapidement. Un soutien du marketing de Strategis est aussi à la disposition des bureaux régionaux, dans les deux langues officielles.

De la même manière, tous les sites Web de la Direction de l'apprentissage électronique et tous les outils promotionnels et les brochures décrivant ses initiatives sont accessibles dans les deux langues officielles.

Les responsables du programme des services à large bande invitent les personnes qui en bénéficient à communiquer avec les organismes représentant les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans leur région afin de les inviter à participer à leur projet. Désormais, les accords de contribution indiquent les communautés de langue officielle auxquelles chaque projet s'applique et incitent les bénéficiaires à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux besoins de ces communautés.

Le Programme d'accès communautaire traduit toute l'information figurant dans son site Web et fournit tout le matériel promotionnel dans les deux langues officielles. Il travaille en étroite collaboration avec plus de 100 réseaux partout au pays afin de veiller à ce que les communautés de langue officielle en situation minoritaire soient au courant des programmes, des outils et des services offerts. Des réunions avec tous les bureaux régionaux ont lieu aux deux semaines; les régions transmettent ensuite l'information aux réseaux, aux sites et aux clients du Programme d'accès communautaire, qui peuvent accéder à l'information dans les 3 960 sites offrant un accès à Internet partout au pays.

En 2005-2006, le Programme d'accès communautaire a pris part à des conférences et tribunes partout au pays. Les 100 réseaux et les quelque 3 900 points d'accès du programme comptent un nombre élevé de sites qui offrent et favorisent des services dans les deux langues officielles. Le programme est en communication constante avec plusieurs organismes dont le principal objectif est de soutenir et de promouvoir l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (par exemple, le Collège Boréal, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, le Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique).

Dans le cadre de ses activités de communication externes, Étudiants bien branchés a participé au Gala de la Francophonie à Rockland en Ontario et au gala du Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale. Il a aussi organisé une activité de formation en partenariat avec le Conseil économique de la ville de Hawkesbury en Ontario et offert des ateliers en français en partenariat avec RDÉE Ontario Nord.

Les entreprises langagières des communautés de langue officielle en situation minoritaire ont reçu de l'information sur le Programme de l'industrie de la langue par l'entremise de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. De plus, une collaboration étroite est établie avec le réseau des coordonnateurs de l'article 41, dont les membres distribuent de l'information sur le programme et répondent aux questions des entreprises de ces communautés. Grâce au partage d'information avec l'unité de coordination de l'article 41 et les coordonnateurs régionaux, l'Association de l'industrie de la langue a publié un dossier spécial dans le *Globe and Mail* en février 2006, faisant ressortir les avantages concrets qu'un fournisseur de produits et de services langagiers peut apporter à une entreprise privée. L'équipe de l'Initiative de l'industrie de la langue a participé au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française à Winnipeg à l'automne 2005, ce qui a fourni l'occasion de faire du réseautage avec plusieurs représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

L'équipe de l'Initiative de l'industrie de la langue a fourni de l'information et un appui en vue de l'élaboration d'un mémoire au Cabinet concernant les initiatives supplémentaires liées au Plan d'action pour les langues officielles à l'automne 2005.

3.3. Réalisations propres aux régions

Région de l'Atlantique

L'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire désirant se renseigner au sujet des programmes et services du Ministère se fait de façon soutenue. De plus, le personnel du bureau régional travaille en étroite collaboration avec ses pairs au sein de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, dont la vocation est axée sur le développement économique régional et qui assure la prestation des programmes de stages de formation et de projets pilotes en téléformation et téléapprentissage pour la région de l'Atlantique.

Le bureau régional de l'Atlantique a entamé le processus d'élaboration d'une stratégie de communication en concertation avec l'unité de coordination de l'article 41; les priorités sont fixées et le plan doit être mis en œuvre.

Une trousse promotionnelle, *Aider les Canadiens à réussir — étape par étape*, a été produite; ce précieux outil de promotion sera diffusé de façon étendue parmi les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans le but de mieux faire connaître la gamme complète de programmes et de services du Ministère et d'aider les communautés à en faire une utilisation optimale. De plus, le bureau de l'Atlantique produit et diffuse un bulletin d'information régional, *ConnexionAtlantique*, qui présente Industrie Canada et ses succès et consacre une partie de son contenu aux communautés acadiennes et francophones de l'Atlantique.

Les principaux intervenants de la région en matière de développement économique et communautaire, notamment parmi les communautés acadiennes et francophones, sont inscrits sur la liste de diffusion du bureau régional et reçoivent le bulletin et d'autres communications d'Industrie Canada. De plus, d'autres matériaux promotionnels sont diffusés largement lors des diverses rencontres avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire et au moyen de kiosques lors d'événements tels les foires et salons d'affaires.

Le bureau régional de l'Atlantique fait la promotion active, à l'externe et à l'interne, des divers programmes, ressources et outils virtuels développés par Industrie Canada à l'intention des communautés de langue officielle en situation minoritaire tels que les sites *CommunAction.ca*, *Francommunautés virtuelles* et *Strategis.ca*, de même que le CD-ROM *Portrait des communautés de langue officielle au Canada* de Statistique Canada.

En 2005-2006, Industrie Canada a organisé ou appuyé financièrement une diversité d'événements et d'activités dans la région ou y a collaboré ou participé, y compris :

- la troisième édition de la Foire-info de l'Île-du-Prince-Édouard sur le commerce électronique en mars 2006;
- le Symposium des femmes entrepreneures de l'Île-du-Prince-Édouard en novembre 2005;
- l'événement eXtreme Entrepreneurship eXtrême 2006 tenu à Moncton au Nouveau-Brunswick en février 2006;
- le Salon des affaires pour les petites et moyennes entreprises acadiennes et francophones, de même qu'anglophones, à Yarmouth en Nouvelle-Écosse en mars 2006;
- l'ouverture officielle du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) en avril 2005;
- le Forum d'affaires Rendez-vous Acadie-Québec tenu à Edmundston au Nouveau-Brunswick en juin 2005;
- le Congrès annuel de l'avancement pédagogique des technologies de l'information et de la communication en Atlantique (APTICA), tenu à Moncton en mai 2005;

- le système de collecte et de pistage de données du Programme d'accès communautaire servant à recueillir des renseignements stratégiques sur l'utilisation des sites du programme;
- les Foires ingénieuses du Eastern Shore et du comté de Yarmouth, qui servent à renseigner la collectivité sur la technologie à large bande, ses applications potentielles et les services dont les résidants et les entreprises de la région pourraient tirer parti;
- le parrainage, à Terrence Bay (Nouvelle-Écosse), d'un forum communautaire sur la technologie de l'information, auquel la directrice générale de la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information à Ottawa a participé à titre de conférencière principale;
- l'organisation et la présidence d'un groupe d'experts de l'Atlantique sur le Programme d'accès communautaire, pour la présentation d'un exposé à la conférence de Baddeck (Nouvelle-Écosse) sur les services à large bande pour le branchement des collectivités;
- l'organisation de la visite du ministre et de son chef de cabinet dans un site du Programme d'accès communautaire au centre-ville de Halifax.

Des discussions ont été entamées avec des partenaires stratégiques, notamment les quatre réseaux de développement économique et d'employabilité (RDÉE) de la région et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, afin d'organiser et d'appuyer financièrement un Forum atlantique sur l'économie du savoir en 2006-2007.

Région du Québec

En 2005-2006, le bureau régional du Québec a effectué des visites auprès de plusieurs comités d'employabilité et de développement économique communautaire, d'associations et du Quebec Community Groups Network pour les informer des programmes et services d'Industrie Canada et de Développement économique Canada pour les régions du Québec. Les sites Internet CommunAction.ca et Strategis ont été utilisés pour faciliter l'accès à l'information sur les services.

Les communications ont fait l'objet d'une coordination fédérale au sein de la Table gouvernementale, avec les intervenants provinciaux pour le Programme d'accès communautaire et les Services à large bande, de même qu'avec les municipalités, par exemple les maires de la Basse-Côte-Nord pour le dossier de l'accès à Internet haute vitesse.

Une stratégie de communication externe est prévue à l'intérieur du plan d'action régional. L'information transmise aux communautés anglophones a porté surtout sur les sites CommunAction.ca et Strategis et sur l'Initiative de l'industrie de la langue; des fiches d'information sur d'autres programmes du Ministère ont aussi été distribuées.

Le bureau régional a collaboré à divers événements et forums, notamment le *In session service* avec la Table communautaire, un projet sur le multilinguisme à la Chambre de commerce du Québec, la journée des Townshippers et la Table de coordination du développement économique avec le Quebec Community Groups Network.

Région de l'Ontario

Les communications du bureau régional de l'Ontario avec les communautés francophones se font par différents moyens, y compris les communications téléphoniques et électroniques et la participation du Ministère à des événements (lancements de projets, assemblées générales annuelles). Le bureau régional a participé à de nombreux événements pour mieux connaître les communautés francophones, leurs besoins et leurs priorités, par exemple l'assemblée générale annuelle des sociétés d'aide au développement des collectivités à Timmins, et celle de l'Association française des municipalités de l'Ontario à Kirkland Lake.

Le bureau régional a élaboré une liste de diffusion électronique pour les communautés francophones de l'Ontario et distribue divers documents d'information sur le financement offert par Industrie Canada et d'autres ministères, sur les services gouvernementaux offerts en français et sur tout autre sujet d'intérêt pour les communautés francophones de la province. Par l'entremise d'une Foire Inversée et du Carnet de rendez-vous lors du Symposium sur les langues officielles, les communautés francophones ont reçu de l'information concernant les programmes et les services dans la région. Des fiches d'information et des présentations produites à l'échelle nationale font l'objet d'ajustements et d'ajouts par le bureau régional pour usage futur. Les communautés francophones sont également invitées à consulter le site [Web CommunAction.ca](http://WebCommunAction.ca), où on peut trouver une information à jour.

FedNor

En 2005-2006, FedNor a entrepris la mise en œuvre d'un nouveau plan de communication et de prise de contact avec les communautés. De plus, afin de consolider les activités de communication liées aux langues officielles, une agente de communication a comme responsabilité le dossier des langues officielles depuis février 2006. Cette personne facilitera l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'article 41 au sein de FedNor.

Le site Web de FedNor a été mis à jour et présente les renseignements relatifs à ses divers programmes et services. Au cours de 2005-2006, FedNor a diffusé dans les deux langues officielles des publications, des communiqués de presse et de l'information générale sur ses divers programmes et services. De plus, FedNor a réalisé un encart spécial pour la publication bilingue *Les nouvelles de FedNor* qui souligne les histoires à succès de partenariats avec la communauté francophone de l'Ontario. Près de 2 000 exemplaires de cet encart ont été distribués au sein des organismes francophones dans le Nord de l'Ontario.

Des outils promotionnels (pochette d'information et bloc-notes) ont été distribués dans le cadre des activités liées aux langues officielles au cours de la dernière année. FedNor a fait la promotion du site CommunAction.ca par l'envoi de messages électroniques aux SADC désignées bilingues. Des affiches décrivant les sites CommunAction.ca et [ProAction 41](http://ProAction41.ca) ont été distribuées aux agents de programme de FedNor lors d'une séance d'information dans le cadre d'une rencontre à North Bay en février 2006. Le kiosque d'information a servi à renseigner les participants sur les programmes et services du Ministère lors de divers événements. Une présentation des programmes de FedNor a

été réalisée dans le cadre de la Table de concertation du Nord de RDÉE Ontario en février 2006.

Région des Prairies et du Nord

Au sein de l'équipe de l'article 41 pour la région des Prairies et du Nord, trois conseillers en communication et sensibilisation font du travail de proximité dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire en ce qui concerne les programmes d'Industrie Canada et de Diversification de l'économie de l'Ouest. De nombreuses rencontres de sensibilisation ont été organisées pour présenter ces programmes en 2005-2006, dont :

- 137 réunions dans la communauté;
- 4 visites conjointes dans la communauté au Manitoba, de concert avec la Direction générale des applications de l'autoroute de l'information et Entreprise autochtone Canada;
- 14 exposés dans la région;
- 16 activités et forums communautaires.

L'équipe de l'article 41 rencontre officiellement les personnes-ressources provinciales et territoriales une fois par année. Elle a établi des liens avec l'ensemble des Centres de services aux entreprises du Canada de la région et fait la promotion des services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

L'équipe de l'article 41 met régulièrement à jour les trousseaux d'information et les diaporamas afin de présenter avec précision les renseignements concernant les programmes et les services offerts. Elle achemine régulièrement au webmestre du site CommunAction.ca toute information pertinente, y compris les renseignements concernant les activités d'intérêt pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Au cours de la dernière année, l'équipe a aussi participé aux journées des Rendez-vous de la Francophonie à Ottawa (tenue d'un kiosque régional) de même qu'à Edmonton.

Région du Pacifique

Industrie Canada et Diversification de l'économie de l'Ouest maintiennent conjointement un poste d'agent de développement qui est désigné comme interlocuteur clé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le bureau régional du Pacifique a tenu une rencontre avec le ministère des Affaires intergouvernementales de la Colombie-Britannique concernant des partenariats possibles et le partage d'information. Il a aussi rencontré RDÉE Colombie-Britannique et les autorités municipales de Coquitlam et de Nanaimo pour discuter de projets en lien avec les Jeux olympiques de 2010.

Afin de faciliter et de stimuler l'accès des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'information sur les services du Ministère, le bureau régional a créé et diffusé une annonce publique pour promouvoir le site CommunAction.ca au Yukon, avec

la collaboration des Centres de services aux entreprises du Canada et de l'Association franco-yukonnaise. Il a également créé et diffusé une annonce publique pour promouvoir le portail d'information publique (*Consumer Information Gateway*) en Colombie-Britannique, avec la collaboration de la Fédération des francophones de Colombie-Britannique. Le bureau régional participe à la diffusion d'information concernant le programme *Francommunautés virtuelles* d'Industrie Canada auprès des communautés francophones.

Le bureau régional du Pacifique a organisé sept ateliers de sensibilisation pour les petites entreprises dans la région. Les séances ont été offertes en collaboration avec les organismes des communautés de langue officielle en situation minoritaire et étaient destinées spécifiquement à ces communautés. Le Ministère a recruté des intervenants de trois ministères fédéraux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Service Canada et Affaires étrangères et Commerce international) et de divers secteurs d'Industrie Canada (Office de la propriété intellectuelle du Canada, Bureau du surintendant des faillites Canada, SourceCAN, Strategis et Corporations Canada).

Le Ministère a aussi appuyé des événements organisés par d'autres intervenants ou y a participé :

- appui financier à la Semaine de la Francophonie;
- participation à la conférence sur le développement économique communautaire du RDÉE Colombie-Britannique;
- participation à une séance de réseautage avec une délégation économique du Québec, la chambre de commerce de Nanaimo (*Business In Tune With Arts and Culture*) et divers représentants de la communauté francophone de la ville de Nanaimo et de la province.

4. Coordination

Résultat

- Collaboration avec de multiples partenaires pour favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

4.1. Activités

- Participation de la haute direction (ministre, sous-ministre et champion des langues officielles) aux activités et événements spéciaux visant l'article 41 au sein du Ministère;
- Intégration des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux diverses activités et partage d'information entre partenaires;
- Partenariats avec les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux;
- Participation active du Ministère à divers réseaux (nationaux et régionaux) pour la mise en œuvre de l'article 41;
- Dialogue soutenu entre les coordonnateurs des programmes et des services retenus en priorité et les agents de communication du Ministère;
- Distribution du *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien et rédaction d'articles concernant les initiatives du Ministère reliées à l'article 41.

4.2. Réalisations

Le champion des langues officielles d'Industrie Canada a participé au forum sur les bonnes pratiques en matière de langues officielles organisé conjointement par l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et Patrimoine canadien. De plus, la comparution du co-champion devant le Comité permanent sur les langues officielles en mai 2005 a permis de faire le point sur les initiatives et les efforts mis en place par le Ministère dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles* et pour répondre aux besoins et aux attentes des communautés de langue officielle en situation minoritaire tel que prescrit par l'article 41 de la Loi.

Les coordonnateurs régionaux et les conseillers ont participé à une réunion de deux jours en vue de renforcer la collaboration ministérielle en matière d'appui aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, de discuter des enjeux de gestion et de communication et d'effectuer une mise à jour concernant la politique gouvernementale.

Le protocole d'entente entre Industrie Canada et Patrimoine canadien pour le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle est toujours en vigueur; les projets qui recevront l'appui du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle en 2006-2007 sont à l'étude.

En 2005-2006, le Ministère a participé activement aux réseaux suivants liés à la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* :

- Comité national de développement économique et d'employabilité;
- Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire anglophone;
- Comité des sous-ministres sur les langues officielles;
- Groupe de ministres sur les langues officielles;
- Réunion des sous-ministres adjoints sur le développement économique des communautés minoritaires de langue officielle;
- Comité d'appui sur les langues officielles (Bureau du Conseil privé);
- Comité de coordination et de recherche sur les langues officielles (Bureau du Conseil privé);
- Comité des coordonnateurs nationaux (Patrimoine canadien).

Au sein du Ministère, la Direction générale des communications et du marketing établit un contact régulier avec les communicateurs régionaux qui s'occupent de la sensibilisation aux communautés de langue officielle. En février 2006, des représentants de la Direction générale ont participé à la réunion annuelle des coordonnateurs et des gestionnaires nationaux et régionaux dont les fonctions sont liées à l'article 41. La Direction générale effectue aussi la liaison sur une base continue avec l'unité de coordination de l'article 41 et maintient la disponibilité d'un conseiller responsable du dossier qui peut fournir des conseils et un appui en matière de communications.

Au cours de la dernière année, une évaluation formative portant sur le Plan d'action d'Industrie Canada (2004-2008) pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et le développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire (portefeuille de l'Industrie) a été effectuée sous l'égide de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, qui a aussi procédé à l'évaluation formative de deux composantes de l'Initiative de l'industrie de la langue (Association de l'industrie de la langue et Programme de l'industrie de la langue); le Conseil national de recherches du Canada est responsable de la mise en œuvre de la troisième composante, le Centre de recherche en technologies langagières, qui ne fait pas partie de cette évaluation axée sur les composantes dont la responsabilité incombe au Ministère. Ces deux évaluations seront complétées en 2006 et les rapports d'évaluation seront disponibles sur le site Web d'Industrie Canada.

L'évaluation sommative de l'Initiative de l'industrie de la langue est prévue pour 2007-2008.

Les efforts de coordination incluent aussi la rédaction d'articles pour le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien. Un article mettant en vedette le programme *Francommunautés virtuelles* a été soumis; il sera publié dans un prochain numéro du bulletin.

Le Programme d'accès communautaire assure la prestation de ses programmes dans le cadre de plus de 100 ententes partout au Canada, et par l'entremise de cinq gouvernements provinciaux et d'un gouvernement territorial. Dans les régions où les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont fortement représentées, des éléments spécifiques du modèle de contrôle mettent l'accent sur les mesures prises par le site pour répondre aux besoins de la population de langue minoritaire. Ainsi, les 100 réseaux, les partenaires et les intervenants du programme veillent à ce que les communautés de langue officielle en situation minoritaire soient représentées et leurs besoins satisfaits. C'est dans cette optique que la région de l'Ontario a soutenu la création d'un réseau francophone, qui a conçu les outils de promotion et de formation destinés aux personnes qui se désignent comme francophones ou destinés aux sites bilingues du programme. Ce réseau, hébergé par le Collège Boréal, compte 78 sites. L'initiative a connu un franc succès pour ce qui est de répondre aux besoins des communautés francophones de l'Ontario.

4.3. Réalisations propres aux régions

Région de l'Atlantique

La directrice exécutive régionale a participé au Forum d'affaires Rendez-vous Acadie-Québec à Edmundston (Nouveau-Brunswick) en juin 2005 pour la remise du Prix Aboiteau décerné à un ou des Acadien(s) ou francophone(s) qui se sont distingués dans le développement de la vitalité économique du Nouveau-Brunswick. Cet événement était parrainé conjointement par le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et la Fondation de l'entrepreneurship du Québec.

En mars 2006, la directrice exécutive régionale a rencontré toute l'équipe des langues officielles de la région de l'Atlantique à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) pour une réunion de travail et la planification de la mise en œuvre de l'article 41.

Le bureau régional établit et maintient de nombreux partenariats avec les organismes communautaires et avec les institutions fédérales, provinciales et municipales dans la région, par exemple :

- Industrie Canada est l'un des sept partenaires clés participant à la conception et au financement du projet de guichet unique fournissant le service bilingue et itinérant sur la côte ouest de Terre-Neuve. Le comptoir Service Canada hybride lancé en mars 2006 a été créé pour desservir la communauté francophone très isolée de Stephenville et la péninsule de Port-au-Port.
- Industrie Canada est un membre actif du comité consultatif du projet l'Économie francophone du savoir au Nouveau-Brunswick, parrainé par le RDÉE de la province. Le Ministère est un partenaire pour la promotion et offre un appui financier à la campagne annuelle du Prix Aboiteau du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.
- En Nouvelle-Écosse, des discussions touchant diverses initiatives ont eu lieu, notamment avec les représentants de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, la Société acadienne de Par-en-Bas et Service Canada. Industrie Canada a organisé et assume la présidence d'un groupe d'experts de l'Atlantique sur le

Programme d'accès communautaire pour la présentation d'un exposé à la conférence de Baddeck (Nouvelle-Écosse) sur les services à large bande. De plus, le Ministère a tenu des discussions avec le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne et l'Université du Nouveau-Brunswick afin d'organiser des ateliers à l'intention des petites et moyennes entreprises de la Nouvelle-Écosse au moyen du programme de sensibilisation aux affaires électroniques mis au point par l'Université du Nouveau-Brunswick dans les deux langues officielles.

Le bureau régional de l'Atlantique d'Industrie Canada est bien branché et positionné de façon stratégique dans les réseaux les plus propices à réaliser ses objectifs aux termes de l'article 41, tant sur le plan régional qu'à l'échelle pancanadienne. De plus, les responsables de la mise en œuvre de l'article 41 collaborent étroitement avec l'équipe des communications et cherchent constamment à élargir la portée des réseaux de collaboration.

Région du Québec

Le partage de l'information entre les partenaires se fait principalement par le truchement de la Table gouvernementale et du Comité national. Le bureau régional du Québec travaille en partenariat avec Développement économique Canada pour les stages et dans le cadre des projets pilotes en téléformation et téléapprentissage; avec le réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités et avec Patrimoine canadien pour le Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle.

La région du Québec fait partie de plusieurs réseaux ou travaille de concert avec ceux-ci pour assurer la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* dans la province. Ces réseaux incluent le Quebec Community Groups Network, la Table communautaire et le Groupe de travail sur la création de l'emploi et la diversification économique; le bureau régional participe à la téléconférence mensuelle des coordonnateurs et des conseillers régionaux de l'article 41 d'Industrie Canada. La région du Québec est aussi représentée au sein de l'équipe rurale du gouvernement fédéral au Québec. Le bureau régional du Ministère assure la coordination avec les agents régionaux de programme à l'intérieur de la région du Québec. Le *Bulletin 41-42* de Patrimoine canadien est distribué parmi ces réseaux.

Région de l'Ontario

Le bureau régional de l'Ontario d'Industrie Canada participe à plusieurs comités réunissant des représentants de diverses institutions fédérales et provinciales, de même que d'organismes paragouvernementaux (par exemple, la Fondation Trillium). Le bureau régional participe de façon soutenue à divers événements clés au cours de l'année et est engagé activement dans les travaux de nombreux comités et groupes de travail pour la mise en œuvre de l'article 41. Il prend part notamment aux téléconférences mensuelles des coordonnateurs des langues officielles du Ministère.

Au cours de la prochaine année, le bureau régional de l'Ontario prévoit élaborer un plan de consultation afin de permettre aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de participer pleinement à la planification des initiatives du Ministère dans la province.

FedNor

FedNor entame régulièrement des échanges d'information avec plusieurs institutions des différents paliers gouvernementaux en vue de mieux desservir la communauté francophone de la province, notamment Service Canada, Santé Canada, et Patrimoine canadien au fédéral et le ministère du Développement du Nord et des Mines et le ministère de la Citoyenneté au provincial.

Le processus de consultation mis en place prévoit des activités variées de collecte de données, notamment lors des rencontres de consultation locales en collaboration avec les SADC désignées bilingues.

À la suite d'une rencontre locale entre les responsables des programmes dans la région de Sudbury, une rencontre a eu lieu avec l'Association canadienne-française de l'Ontario de Sudbury et le bureau du Nord de RDÉE Ontario afin d'évaluer les besoins d'information et de coordination des organismes francophones de la grande région de Sudbury. Un comité de travail conjoint communauté-représentants de programmes a été créé afin de coordonner une initiative de sensibilisation auprès de la communauté.

Région des Prairies et du Nord

Le bureau régional des Prairies et du Nord et la région du Pacifique d'Industrie Canada ont établi un partenariat avec Diversification de l'économie de l'Ouest en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité sur les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire en matière de téléformation et de téléapprentissage dans les provinces de l'Ouest et dans le Nord.

Le travail de collaboration avec les divers intervenants concernés (notamment Patrimoine canadien et le Secteur des opérations d'Industrie Canada) a permis l'approbation d'un financement de contrepartie pour le programme de connectivité de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle.

Le bureau régional participe au conseil d'administration du Réseau interministériel des coordonnateurs des langues officielles du Manitoba, dont la publication *Coup de pouce* est distribuée à tous les ministères fédéraux au Manitoba. Le Ministère participe également au Groupe de travail sur le maintien des acquis en français en Saskatchewan et au Réseau de la dualité linguistique de l'Alberta.

Région du Pacifique

Le directeur exécutif régional du Ministère pour la région du Pacifique a participé à une rencontre avec le champion national des langues officielles d'Industrie Canada et avec le Comité des langues officielles du Conseil fédéral du Pacifique. À l'occasion de sa visite, le champion des langues officielles a rencontré le personnel du bureau régional.

Les efforts visant à intégrer les communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la planification et les activités du Ministère se sont poursuivis au moyen de nombreuses activités, notamment les rencontres de consultation, les réunions de travail, et la participation du Ministère à des événements organisés par d'autres intervenants et à divers réseaux tels que le Comité consultatif du RDÉE, les groupes de travail pour

Vancouver 2010, le groupe de travail de la Partie VII de la *Loi sur les langues officielles* en Colombie-Britannique et le Conseil fédéral du Pacifique. Toutes ces activités sont décrites en détail dans les autres rubriques de ce document.

Le bureau régional d'Industrie Canada maintient une collaboration continue avec Diversification de l'économie de l'Ouest en vertu de son protocole d'entente spécifique aux communautés de langue officielle en situation minoritaire et a tenu de nombreuses rencontres visant à coordonner son travail avec celui des autres institutions fédérales, telles que Ressources humaines et Développement des compétences Canada (devenu Ressources humaines et Développement social Canada), Patrimoine canadien, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Citoyenneté et Immigration Canada et l'École de la fonction publique du Canada.

Le bureau régional a également poursuivi ses efforts de partenariat avec les autorités provinciales et municipales.

5. Prestation de programmes et de services

Résultats

- Participation accrue des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux programmes et aux services du Ministère;
- Augmentation de l'utilisation et de l'exploitation des outils du savoir par les communautés;
- Possibilités pour les jeunes d'acquérir des compétences et de l'expérience de travail dans la langue officielle de la minorité;
- Accroissement des partenariats.

5.1. Activités

- Participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux programmes et aux services retenus en priorité : nombre et type de demandes reçues et approuvées et de projets amorcés;
- Partenariats, ententes et accords relatifs à la prestation de services, aux projets conjoints, à la recherche ou à d'autres initiatives liées au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- Participation au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle;
- Aide financière destinée aux projets ponctuels sur les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, directement ou en collaboration avec d'autres partenaires.

5.2. Réalisations

Note : Les initiatives menées par Industrie Canada et reliées spécifiquement au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral sont traitées en détail à la section 6, qui est consacrée au plan d'action fédéral.

L'unité de coordination de l'article 41 au Ministère a entrepris une étude des mécanismes de collaboration entre les organismes et ministères fédéraux en matière de développement économique, de même qu'un projet-pilote sur la création d'un programme de mentorat pour les jeunes entrepreneurs francophones de la région de la capitale nationale; le but de ce projet est de définir des pistes d'expertise dont les nouveaux entrepreneurs francophones ont besoin.

Plusieurs autres projets de recherche ou d'analyse ont été entrepris par le Ministère :

- un projet de recherche-action avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada concernant la mise en place d'un réseau de collaboration et d'apprentissage sur Internet;
- un projet avec la Fédération franco-ténoise pour analyser la réalité Internet du réseau associatif et procéder à la refonte du site de la Fédération selon les constats et les besoins, de même qu'un projet avec Boréal Consultants pour la mise en place d'un cadre d'utilisation optimal du portail du réseau associatif franco-ténois comme outil de développement économique et communautaire;
- deux études réalisées en collaboration avec des associations francophones en Colombie-Britannique visant à contribuer au développement économique des communautés francophones de la province et à leur permettre de contribuer à l'établissement de petites et moyennes entreprises francophones dans leurs communautés; les régions ciblées étaient celles de Nanaimo et de Coquitlam.

Une entente de trois ans est toujours en vigueur avec Patrimoine canadien pour le financement conjoint de projets dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle. De nouveaux projets sont à l'étude pour l'année financière 2006-2007.

Services aux entreprises

Le Centre de services aux entreprises Canada-Ontario a distribué des publications en français dans 31 sites de partenaires d'accès régionaux pour mieux desservir la population francophone dans leurs régions respectives.

Trois séances de dialogue destinées au Réseau pour femmes entrepreneures en présence des principaux intervenants communautaires ont été organisées, dont une a eu lieu en français. Ces rencontres ont attiré plus de 70 participants, notamment des membres des gouvernements fédéral et provincial, des représentants d'organismes non gouvernementaux et des femmes d'affaires indépendantes; ces participants ont donné une rétroaction sur la forme et les objectifs du Réseau pour femmes entrepreneures.

Le Centre de services aux entreprises Canada/Territoires du Nord-Ouest poursuit la diffusion d'un guide pratique publié en 2004, expliquant la marche à suivre pour se lancer dans le cybercommerce.

En 2005-2006, plusieurs institutions fédérales partenaires ont offert, dans les deux langues officielles, un total de dix ateliers dans huit communautés, en Colombie-Britannique et au Yukon. À titre de ministre responsable, Industrie Canada a organisé l'événement avec les fournisseurs de services locaux, notamment les SADC, les Centres de services aux entreprises (y compris le Centre de services aux entreprises Canada-Yukon, qui a accueilli les activités tenues à Whitehorse), deux organismes francophones de développement économique et d'autres organismes locaux, notamment des associations francophones. Parmi les dix ateliers offerts, trois s'adressaient spécifiquement aux communautés francophones et quatre autres s'adressaient simultanément aux deux communautés linguistiques. Les ateliers en français ciblaient directement les entrepreneurs francophones. Cet événement

comprenait une séance pilote en français et en anglais sur les débouchés en vue de Vancouver 2010, de même qu'un séminaire sur les services gouvernementaux à l'intention des petites entreprises. La rétroaction indique que les ateliers ont réussi à mieux faire connaître les fournisseurs de services aux groupes visés, qu'ils soient anglophones ou francophones.

Apprentissage électronique

Le programme Ordinateurs pour les écoles a livré un total de 7 644 ordinateurs aux communautés de langue officielle en situation minoritaire durant l'année 2005-2006, soit 872 ordinateurs à des écoles et des organismes sans but lucratif anglophones du Québec et 6 772 ordinateurs à des écoles et des organismes sans but lucratif francophones à l'extérieur du Québec. Le programme compte 61 ateliers de réparation, dont 23 sont situés dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le programme offre également des occasions de développement des compétences et d'apprentissage aux jeunes Canadiens de minorités linguistiques partout au Canada, là où un atelier de réparation est situé dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire ou à proximité.

Le Réseau des écoles innovatrices de Rescol a accordé du financement à des écoles innovatrices afin d'appuyer des projets intégrant les technologies de l'information et des communications à leurs plans de cours. Six écoles de communautés de langue officielle en situation minoritaire ont participé au programme : trois écoles anglophones au Québec et trois écoles francophones à l'extérieur du Québec. Chaque école innovatrice a reçu 30 000 \$ durant deux ou trois exercices. En 2005-2006, les trois écoles francophones ont reçu 50 000 \$, et les trois écoles anglophones ont reçu 60 000 \$. Ces fonds proviennent de commanditaires du secteur privé.

La Direction de l'apprentissage électronique mène également le programme *Francommunautés virtuelles*, dont le financement provient du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral.

Services à large bande

En 2004-2005, le Ministère a affecté 80 millions de dollars à la construction d'une infrastructure à large bande dans 900 communautés réparties dans toutes les régions du Canada. Parmi ces communautés, 115 sont des communautés de langue officielle en situation minoritaire qui recevront des services à large bande d'ici 2007.

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario

En novembre 2004, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont signé un accord créant le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario et prévoyant que les deux gouvernements injecteront chacun plus de 298 millions de dollars d'ici 2009 dans des travaux d'infrastructures pour les communautés ontariennes dont la population est inférieure à 250 000 habitants. Ce programme a pour objectif d'améliorer et d'accroître les infrastructures publiques dans des domaines prioritaires comme le traitement de l'eau potable et des eaux usées, les routes et les ponts ainsi que la gestion des déchets.

En 2005-2006, à la suite de la première période de réception des demandes, 124,6 millions de dollars ont été investis par Industrie Canada dans 120 collectivités. De ce nombre, 20 communautés sont des collectivités où les personnes de langue maternelle française comptent pour au moins 5 p. 100 de la population. Les projets entrepris dans ces 20 communautés représentent un investissement de 43 millions de dollars de la part du Ministère.

Programme d'accès communautaire

Le Programme d'accès communautaire compte au pays plus de 100 réseaux où la majorité des communautés de langue officielle en situation minoritaire sont représentées et servies. Ces réseaux cumulent un grand nombre de projets, d'activités de recherche, d'activités de formation, de possibilités d'emploi et d'autres opportunités qui ont contribué au développement économique de toutes les collectivités au pays, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'investissement total d'Industrie Canada dans ce programme en 2005-2006 était de l'ordre de 1,27 million de dollars.

Le Programme d'accès communautaire a mené des activités avec des groupes d'intervenants de toute la région de l'Atlantique, y compris des foires commerciales, des sites du programme, des portails Web de bibliothèques offrant des ressources aux entreprises, de même qu'un projet de « communauté virtuelle ».

Le programme tient compte du statut d'une collectivité au moment de prendre une décision relative à l'octroi de financement, et il cible les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin qu'elles soient reliées à Internet, de façon à leur offrir des chances égales de participer pleinement à l'économie du savoir.

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse bénéficie d'un projet du programme qui regroupe une vingtaine de sites bilingues dans un seul réseau. Tous les sites membres du réseau bilingue appliquent une vision commune et mettent en commun leurs ressources et leurs pratiques exemplaires. La Fédération favorise la durabilité de ces sites bilingues en facilitant l'échange d'information et l'accès aux technologies de l'information et des communications, en établissant des partenariats et des alliances stratégiques et financières, et en mettant au point des outils bilingues pour former les agents de formation du réseau. Le projet de la Fédération a été financé dans le cadre de programmes nationaux durant deux ans pour un total de 160 000 \$, dont 100 000 \$ en 2005-2006.

Étudiants bien branchés

En 2005-2006, le programme Étudiants bien branchés a embauché 49 étudiants francophones à l'extérieur du Québec et deux étudiants anglophones résidant au Québec. Cela représente un investissement de l'ordre de 295 000 \$.

5.3. Réalisations propres aux régions

Région de l'Atlantique

En 2005-2006, le bureau régional de l'Atlantique d'Industrie Canada a maintenu ses efforts visant à augmenter la participation des communautés de langue officielle en

situation minoritaire aux programmes et aux services du Ministère. En voici quelques exemples :

- En partenariat avec la Western Counties Regional Library, le Ministère a conçu et réalisé le projet *Boîte des Entreprises/Business Room* pour présenter une version à jour de l'information concernant l'entrepreneuriat à l'intention des petites et moyennes entreprises francophones.
- Le projet du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord dans la région minoritaire francophone de Wellington à l'Île-du-Prince-Édouard a été achevé. Le service Internet haute vitesse sans fil est maintenant accessible à la communauté des régions Évangéline de Prince-Ouest. La réalisation de ce projet d'amélioration des infrastructures en matière de large bande dans cette région francophone rurale contribuera à l'amélioration de la qualité de vie et du développement social des communautés acadiennes et francophones et permettra d'accroître leur potentiel d'innovation et leur développement économique.
- Le bureau régional de l'Atlantique a apporté un appui financier à l'étude *Tournée de sensibilisation de l'évaluation des capacités en matière de commerce électronique auprès des Agences de développement économique communautaire (ADEC)* et à l'étude sur la viabilité d'un Portail virtuel pour l'industrie de l'aquaculture au Nouveau-Brunswick menées par la Collectivité ingénieuse de la péninsule acadienne en mars 2006.
- Industrie Canada a aussi collaboré activement et apporté un appui financier au projet de recherche sur l'impact des services Internet haute vitesse sur les communautés acadiennes et francophones au Nouveau-Brunswick mené par le Consortium de recherche sur la large bande du Nouveau-Brunswick. Le service Internet haute vitesse offre l'infrastructure nécessaire pour l'utilisation d'applications novatrices et la prestation de services électroniques, notamment dans les domaines clés de la santé, de l'éducation, des services gouvernementaux et des affaires.

Région du Québec

Le bureau régional du Québec a poursuivi ses efforts pour rehausser la participation des communautés anglophones de la province aux programmes et aux services du Ministère.

Des projets conjoints ont été menés avec les CDEEC de l'Estrie, de Huntingdon (sud-ouest de la province) et de l'Outaouais; un projet de l'Initiative nationale de satellite est présentement en cours, en collaboration avec le CDEEC de la Basse-Côte-Nord et les Coasters pour assurer l'accès des communautés anglophones de la région à Internet haute vitesse.

Le Ministère a également participé à trois projets particuliers touchant les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire : une étude économique sur la ville de Richmond, une étude appelée *Vision Pontiac dans l'Outaouais* et finalement la mise à jour et l'ajout de trois CEDEC au document *Perspectives*.

Région de l'Ontario

En 2005-2006, le bureau régional de l'Ontario a acheminé quelque 4,66 millions de dollars aux 973 sites du Programme d'accès communautaire en Ontario. De ce nombre, 69 sites sont situés dans des organismes et établissements francophones de la province et reçoivent un financement total de quelque 500 000 \$. Le nombre de communautés de langue officielle en situation minoritaire est ciblé et indiqué dans chaque accord de contribution.

De plus, trois projets ont été élaborés pour appuyer le développement économique des communautés francophones et offrir un soutien et des ressources aux petites et moyennes entreprises francophones de l'Ontario. Les régions ciblées comprennent celle de Welland/Niagara, le comté de Simcoe et la région du grand Toronto.

FedNor

Au cours de 2005-2006, FedNor a investi plus de 3,7 millions de dollars à l'appui de plus de 40 projets desservant tout particulièrement les communautés francophones. FedNor a appuyé les efforts de développement économique de ces communautés par l'entremise de projets qui visent à stimuler l'innovation, à accroître la présence des francophones dans l'économie du savoir, à encourager le développement économique communautaire, l'entrepreneuriat et la croissance de la petite entreprise, l'essor du tourisme et l'intégration des jeunes. FedNor collabore aussi à la réalisation d'activités spéciales mises en place par les communautés francophones desservies.

FedNor a versé une contribution de plus de 400 000 \$ en vue de renforcer la prestation des services dans les deux langues officielles dans le cadre du Programme de développement des collectivités, portant ainsi le total des investissements à plus de 4,1 millions de dollars pour l'année 2005-2006. Dans le cadre du Programme de développement des collectivités, des plans d'action pour les langues officielles ont été élaborés par les 18 SADC désignées bilingues. De plus, les outils de travail relatifs au développement du plan d'affaires ainsi que les procédures administratives (étapes d'autorisation de financement de projet) ont été modifiées. À la suite d'une tournée de suivis, FedNor a entrepris, en collaboration avec ses agents de développement, la mise à jour de l'état de la situation en matière de prestation des services par les SADC désignées bilingues.

Région des Prairies et du Nord

Le bureau régional des Prairies et du Nord a participé à des initiatives conjointes liées au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces partenariats ont notamment mené à l'élaboration d'une vision relative au développement économique à la suite du forum *Vision d'ensemble* pour le district bilingue Riel de Winnipeg, de même qu'à l'élaboration d'une stratégie visant les services bilingues pour le projet de services à large bande de Baudoux Communications dans le Nord de la Saskatchewan.

Le bureau régional a appuyé certains projets ponctuels concernant les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire, directement ou en collaboration avec d'autres partenaires :

- appui au développement d'une stratégie de communication pour le Conseil de développement économique du Manitoba;
- soutien à l'amélioration d'un site Web touristique pour Entreprises Riel, au Manitoba;
- tenue d'ateliers sur le tourisme en collaboration avec le Corridor touristique francophone de l'Ouest afin d'accroître la capacité des petites et moyennes entreprises dans ce domaine;
- tenue d'ateliers sur les affaires dans les Territoires du Nord-Ouest afin de renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises;
- financement d'une étude sur les retombées économiques de la Fête franco-albertaine et du Festival du film francophone de l'Alberta;
- tenue d'ateliers pour les jeunes entrepreneurs en Saskatchewan;
- tenue d'ateliers sur les technologies de l'information et des communications pour les jeunes en Saskatchewan.

Région du Pacifique

En plus des nombreuses activités de consultation, de communication et de coordination décrites aux rubriques précédentes, le bureau régional a mené et financé plusieurs projets spéciaux liés au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, notamment :

- l'événement *BIZ in Tune with Art and Culture* à Nanaimo;
- la série d'ateliers pour les petites entreprises dans sept communautés de la région du Pacifique;
- des ateliers sur le commerce électronique en partenariat avec RDÉE Colombie-Britannique;
- une étude de recrutement d'étudiants bilingues;
- des ateliers pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire concernant les occasions d'affaires liées à la tenue des Jeux olympiques à Vancouver en 2010; en outre, le Ministère a coordonné l'élaboration du guide d'affaires (rédaction, traduction, impression) et tenu une session pilote au Yukon sur les occasions d'affaires reliées à Vancouver 2010;
- la collaboration entre le bureau régional du Pacifique et l'unité de coordination nationale de l'article 41 au Ministère pour la mise en œuvre de deux études liées à Vancouver 2010, dans les régions de Nanaimo et Coquitlam;
- un appui à la traduction pour l'Association des francophones de Nanaimo.

6. Activités liées au Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement fédéral

Résultats

- Prestation accrue de renseignements et de conseils aux communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de les aider à participer à l'économie du savoir;
- Accroissement du contenu virtuel, des applications Web et des services en direct en français, renforcement des compétences liées aux technologies de l'information et des télécommunications, et recours accru aux partenariats et au réseautage;
- Participation accrue des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux programmes et aux services du gouvernement liés au développement économique;
- Acquisition par les jeunes issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire de compétences et d'expérience de travail dans leur langue afin qu'ils puissent rester dans leurs communautés;
- Établissement de partenariats avec des entreprises et des organismes dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et augmentation du nombre de partenariats avec ces organismes;
- Création de nouvelles entreprises et expansion d'entreprises dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

6.1. Activités

Développement économique :

- Stages;
- Projets pilotes en téléformation et téléapprentissage;
- *Francommunautés virtuelles*;
- Consultation, communication et information auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire (services de liaison, de communication et de counseling offerts aux communautés par les bureaux régionaux, y compris le salaire des conseillers).

Industrie de la langue :

- Mise en marché et image de marque;
- Coordination et réseautage;
- Centre de recherche sur les technologies langagières.

6.2. Réalisations

Développement économique

Grâce au partenariat entre le Ministère et les organismes de développement régional, 15 projets de stage ont permis à 52 jeunes de bénéficier d'une expérience de travail comportant l'intégration de l'apprentissage des technologies de l'information. Le Québec et l'Ontario ont mené chacun un projet. La région des Prairies et du Nord a mené quatre projets et celle du Pacifique, neuf projets. Le Ministère a investi près de 500 000 \$ dans ces projets.

Par ailleurs, le programme d'emploi des jeunes du Programme d'accès communautaire emploie chaque année plus de 1 000 jeunes de tout le pays. Ces jeunes travaillent dans les sites du programme; ils aident les clients, offrent de la formation, fournissent du soutien technique et exercent d'autres activités au sein des collectivités desservies, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire. L'Initiative jeunesse du Programme d'accès communautaire est coordonnée par Industrie Canada et financée par l'entremise de la Stratégie emploi jeunesse de Ressources humaines et Développement social Canada. Le budget pour 2005-2006 était de l'ordre de 8 millions de dollars.

Industrie Canada a réalisé 17 projets pilotes en téléformation et téléapprentissage en partenariat avec les organismes de développement régional au cours du dernier exercice afin d'assurer un accès des communautés de langue officielle en situation minoritaire aux technologies de pointe. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique a réalisé sept projets, le bureau régional de l'Ontario a mené quatre projets, tout comme Diversification de l'économie de l'Ouest (dont un dans la région du Pacifique et trois dans la région des Prairies et du Nord). Développement économique Canada pour les régions du Québec et FedNor ont mené chacun un projet. Le Ministère a investi 1,94 million de dollars dans la réalisation de ces projets au cours de la dernière année.

Par ailleurs, certaines activités et certains services offerts aux clients par le Programme d'accès communautaire touchent la formation, l'apprentissage en direct et les cours et examens de formation générale. De nombreuses régions, partout au pays, orientent le programme vers l'apprentissage à distance et le téléenseignement. Ces services peuvent être offerts dans les deux langues officielles au besoin et sur demande.

Les 31 projets approuvés en 2003-2004 dans le cadre du programme *Francommunautés virtuelles* ont été complétés en 2005-2006; il en résulte une augmentation du contenu francophone en ligne, des applications Web, des services en ligne, des compétences en matière de technologies de l'information et des communications, des partenariats et du réseautage. En 2005-2006, 11 projets complétés se situaient dans des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Les subventions et contributions versées durant l'année 2005-2006 s'élèvent à 640 000 \$ pour l'ensemble des projets.

Le programme *Francommunautés virtuelles* a lancé un nouvel appel de propositions en octobre 2005 pour les projets qu'il financera en 2006-2007. Les 71 demandes reçues sont à l'étude, avec la participation du Comité consultatif national et d'un comité d'experts. Le comité a recommandé au Ministère que le programme favorise les projets

qui soutiennent des initiatives de développement économique. Quelque 27 projets devraient être entrepris en 2006-2007, dont 14 visent directement des communautés francophones en situation minoritaire.

De plus, la Direction de l'apprentissage électronique a développé des sites Web conjointement avec l'équipe de l'Initiative de l'industrie de la langue, afin de promouvoir les carrières reliées à la langue, comme la traduction, l'interprétation et l'enseignement des langues secondes.

Industrie Canada a aidé les bureaux régionaux à augmenter leur présence auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire au moyen d'activités de consultation, de communication et de diffusion d'information. En 2005-2006, des transferts totalisant plus de 500 000 \$ ont été consentis aux régions pour les aider à mener de telles activités.

Industrie de la langue

Durant l'année financière 2005-2006, neuf entreprises des communautés de langue officielle en situation minoritaire (deux en Ontario et sept au Québec) ont reçu un appui du Programme de l'industrie de la langue pour des activités de mise en marché et d'image de marque, comme la participation aux foires commerciales ou l'amélioration du matériel de marketing existant. Ces projets, complétés au 31 mars 2006, ont reçu un investissement total de près de 80 000 \$. On a répertorié 15 demandes de financement provenant d'entreprises des communautés de langue officielle en situation minoritaire depuis la création du programme en 2003-2004.

L'équipe de l'Initiative de l'industrie de la langue a travaillé de près avec la Fédération des communautés francophones et acadienne afin de distribuer le dépliant du Programme de l'industrie de la langue aux membres de cette association; l'équipe a participé aux consultations avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire tout en partageant de l'information supplémentaire sur le programme.

L'équipe a aussi entrepris des recherches pour augmenter le nombre et la qualité des données concernant l'industrie, effectué des études de marché sur les occasions d'affaires et participé à plus de 20 événements promotionnels en 2005-2006, dont plusieurs en collaboration avec l'industrie de la langue. L'Initiative a participé financièrement à des projets totalisant des investissements de quelque 330 000 \$ en 2005-2006. Le travail de développement du portail de l'industrie de la langue se poursuit.

L'équipe de l'Initiative de l'industrie de la langue travaille de près avec l'Association de l'industrie de la langue et le Centre de recherche en technologies langagières afin de consolider les trois secteurs de l'industrie (formation, traduction, technologie) et de renforcer l'industrie au Canada et à l'étranger en distribuant de l'information, en participant aux différents événements et en offrant des sessions de formation. En 2005-2006, Industrie Canada a versé une contribution de 600 000 \$ à l'Association.

L'évaluation formative de l'Initiative de l'industrie de la langue a été menée au cours de l'année et sera complétée en 2006.

Le Centre de recherche en technologies langagières a entrepris de nombreuses activités en 2005-2006 : un rapport sommaire sur les travaux de la carte routière technologique; une liste des ressources canadiennes de la technologie langagière; un inventaire des centres de recherche universitaires; une collaboration plus étroite avec les autres industries (collaboration verticale); la publication d'un premier magazine Web, et la production d'un dépliant sur le Centre en vue de son ouverture officielle en mai 2006. Le Centre a aussi entrepris le développement d'un cours sur la commercialisation des technologies langagières.

6.3 Réalisations propres aux régions

Région de l'Atlantique

Dans le cadre d'un protocole d'entente, Industrie Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique se préparent à lancer dix projets de stages de formation au cours de l'exercice 2006-2007.

Dans le cadre du même protocole d'entente, sept projets de développement de cours médiatisés en téléformation et téléapprentissage ont été reconduits ou approuvés dans la région de l'Atlantique, auxquels participent les institutions suivantes : l'Université de Moncton, quatre campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Bathurst, Campbellton, Dieppe, Péninsule acadienne), l'Université Ste-Anne et la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le bureau régional a participé au lancement de la Toile canadienne francophone Santé, un projet financé par *Francommunautés virtuelles*, lors du salon Franco Tech 2005 qui a eu lieu au campus de Shippagan de l'Université de Moncton, en novembre 2005.

Région du Québec

Au Québec, le dossier du développement économique est sous la responsabilité de Développement économique Canada pour les régions du Québec; le bureau régional d'Industrie Canada suit de près les initiatives de Développement économique Canada et collabore à plusieurs d'entre elles.

En plus de visites régulières dans les CEEDC et au Quebec Community Groups Network et de sa participation aux différentes tables et aux événements communautaires de la communauté anglophone du Québec, le bureau régional a participé au groupe de travail *Job Creation / Economic Diversification*. Le bureau du Québec emploie un coordonnateur à temps plein et deux autres personnes à temps partiel pour réaliser ces activités.

En 2005-2006, le Ministère a appuyé un projet de stages mené par Youth Employment Services, de même qu'un projet pilote de téléformation et de téléapprentissage mené par le Réseau d'investissement social du Québec et le Centre for Innovative and Entrepreneurial Leadership.

Région de l'Ontario

Au cours de l'exercice 2005-2006, le bureau régional d'Industrie Canada a livré un projet de stage de formation en collaboration avec la Chambre économique de l'Ontario, qui

possède l'expérience et l'expertise pour ce type de projet. Huit stages additionnels ont été financés.

Industrie Canada a aussi livré quatre projets de téléformation et téléapprentissage dans la région, avec la participation de TFO-TVOntario, l'Université de Guelph — Collège d'Alfred, RDÉE Ontario et la Chambre économique de l'Ontario. En 2006-2007, les appels de propositions seront effectués dans le cadre de l'Initiative des projets pilotes francophones de téléapprentissage et seront évalués et gérés en collaboration avec FedNor.

Le bureau régional de l'Ontario entend resserrer ses liens de travail avec l'équipe du programme *Francommunautés virtuelles* au cours de la prochaine année.

Le bureau régional a participé à de nombreux événements de consultation, de communication et d'information auprès des communautés francophones tout au long de l'année 2005-2006; il planifie la tenue de consultations formelles auprès de la communauté francophone de l'Ontario en 2006-2007.

FedNor

FedNor a appuyé un projet de téléformation et de téléapprentissage de l'Université Laurentienne qui a pour but de franciser et d'adapter un outil de gestion de l'apprentissage à distance et qui vise aussi le déploiement de services francophones de téléapprentissage pour l'enseignement à distance et sur le campus.

Un avis de mise à jour concernant l'initiative de téléapprentissage a été affiché sur le site Web de FedNor et fait l'objet d'un envoi électronique à une liste d'organismes francophones œuvrant dans le domaine.

FedNor a procédé à l'embauche d'une coordonnatrice régionale aux langues officielles en mai 2005 et affecté un agent de communication au secteur des langues officielles en février 2006.

Région des Prairies et du Nord

Le bureau régional des Prairies et du Nord a mené une étude de faisabilité sur la téléformation et le téléapprentissage dans les Territoires du Nord-Ouest et réalisé une évaluation des besoins en matière de téléformation et de téléapprentissage au Nunavut.

Région du Pacifique

En partenariat avec Diversification de l'économie de l'Ouest, le bureau régional du Pacifique d'Industrie Canada a mené neuf projets de stages pour les jeunes.

Le bureau régional a également appuyé Campus Virtuel, un projet issu d'un partenariat entre Éducacentre (Colombie-Britannique), le Service d'orientation et de formation des adultes (Yukon), le Service fransaskois de formation aux adultes et la Fédération franco-ténoise proposant la mise sur pied d'un campus virtuel pour l'Ouest du pays. Le but de ce projet est de s'assurer que les francophones ont accès à l'éducation postsecondaire en français sans égard à leur lieu de résidence. Les travaux comprennent le développement des cours et des programmes, les services en ligne, les services

électroniques (conseils en orientation, prêts étudiants, centre de ressources), les outils de communication en ligne et la formation des enseignants et des membres du personnel. Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique a annoncé qu'il participera financièrement à ce projet.

Le Ministère a aussi financé un projet visant le développement des capacités techniques en matière de téléapprentissage au Yukon.

Webographie

Entreprises Canada	http://www.rcsec.org
Cyberaverti	http://www.cyberaverti.ca
Étudiants bien branchés	http://scp-ebb.com
FedNor	http://fednor.ic.gc.ca
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario	http://www.fimrco.ca
<i>Francommunautés virtuelles</i>	http://francommunautes.ic.gc.ca
Gestion de l'information/ technologies de l'information	http://www.vsi- isbc.ca/fr/imit/program.cfm
Ordinateurs pour les écoles	http://cfs-ope.ic.gc.ca
Portailcommunautaire.ca	http://www.portailcommunautaire.ca
Programme d'accès communautaire	http://pac.ic.gc.ca
Programme de l'industrie de la langue	http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inlip- pil.nsf/fr/Home
Rescol canadien	http://rescol.ca
Services à large bande	http://largebande.gc.ca
Strategis	http://strategis.ic.gc.ca
CommunAction.ca	http://communaction.ca
ProAction 41 [intranet]	http://icweb.ic.gc.ca/proaction41